PARIS année 44



OCCUPATION



LIBERATION



EPURATION

Pierre Bourget

Plon

92
17-14

La 43

PARIS, ANNÉE 44

8° Lk⁷
60999

Du même auteur

Sur les murs de Paris 1940-1944 (En collaboration avec Charles Lacretelle). Hachette, 1959.

Témoignages inédits sur le maréchal Pétain. Fayard, 1960.

Fantassins de quatorze. Les Presses de la Cité, 1964.

Un certain Philippe Pétain. Casterman, 1966.

« Naissance et unification de la Résistance » *in Les Grandes Énigmes de la Résistance.* Les amis de l'histoire, 1968.

Histoires secrètes de l'occupation de Paris. Le joug. Hachette, 1970.

Présentation et commentaires de *Pétain, mon prisonnier,* par Joseph Simon. Plon, 1978.

Paris 1940-1944. Plon, 1979.

Sur les murs de Paris et de France 1939-1945 (en collaboration avec Charles Lacretelle). Hachette, 1980.

*
* *

Les Accidents thérapeutiques. Hachette, 1967.

Les Greffes, second souffle de la vie (en collaboration avec le Dr C.-B. Blouin). Robert Laffont, 1977.

Histoire de la médecine depuis 1940. Plus de progrès en 40 ans qu'en 40 siècles. (en collaboration avec le Dr C.-B. Blouin). Les Presses de la Cité, 1983.

*
* *

Participation à des ouvrages collectifs

Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale. Larousse, 1979.

*
* *

Guide Santé Médecine. Bordas, 1978.

Focus Médecine Santé. Bordas, 1979.

L'Homme transparent. Magnard-CNRI-Le François, 1982.

92

DL-10-12-1984-36537

PIERRE BOURGET

PARIS, ANNÉE 44

Occupation-Libération-Épuration

PLON
8, rue Garancière
PARIS

12.13

DL-10-12-1984-36537



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Librairie Plon, 1984.

ISBN 2-259-01210-8

CHAPITRE PREMIER

L'ATTENTE

Paris, 1er janvier 1944, tradition oblige, c'est le jour des vœux. Les amis de René Toury reçoivent ceux du trésorier de l'une des plus anciennes associations historiques de la capitale, le « Vieux Papier » :

En ce 1 286e jour de l'occupation
aux difficultés des heures à venir
avec l'espoir
que l'année 1944 verra le jour de la libération
c'est le vœu
que forme le Trésorier du « Vieux Papier »
en vous adressant ses souhaits de bonheur
René Toury 44, rue du Louvre

Au même moment, ceux qui se sont groupés au sein d'une Association des « Anciens de la LVF », cette cohorte de mercenaires qui, depuis l'automne 1941, combattent aux côtés des Allemands contre l'armée soviétique, lisent la carte suivante marquée en haut du signe tricolore de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme :

LVF
Le secrétaire général de l'Association des anciens combattants de la LVF lieutenant Guy Servant et le secrétariat général vous présentent leurs vœux de victoire pour l'année 1944.
5, rue de Tilsitt, Paris 8e

Que ces deux bristols[1] sont symboliques en peu de mots ! Et qu'ils affirment d'une façon irrémédiable la cassure, la rupture entre deux

courants d'opinion irréductibles ! Pour les premiers, 1944 apporte l'espoir d'une libération, de *leur* libération qui mettra fin à leurs épreuves ; pour les seconds, 1944 devrait être l'année du succès définitif des armées allemandes et de leurs alliés.

Il a certes fallu du courage à René Toury pour envoyer, dans Paris occupé, des vœux qui expriment nettement un souhait opposé à celui des Allemands ; à l'inverse, la « victoire » des anciens de la LVF s'éloigne, mois après mois, du camp qu'ils ont choisi et le vœu que forme pour elle le lieutenant Servant reste bien hasardeux. En janvier 1944, l'espérance est du côté des « résistants », le pessimisme chez les « collabos ».

Et ceux qui ne sont ni dans un camp ni dans l'autre, c'est-à-dire l'immense majorité des Parisiens, que pensent-ils, ou plutôt, à quoi pensent-ils ? Quelle est l'attitude de la masse des citadins devant les péripéties successives de la guerre ? Sont-ils amorphes, résignés, attentistes, inactifs ? Nous le découvrirons chemin faisant à mille signes, à mille réactions, nés des vicissitudes de leur condition d'occupés où se mêlent la hantise du ravitaillement (*Primum vivere*), l'inquiétude pour les prisonniers captifs en Allemagne depuis trois ans et demi, le risque de la déportation outre-Rhin pour le Service du travail obligatoire (STO), les incessantes alertes aériennes (la région parisienne a subi le 31 décembre 1943 un violent bombardement de la part des forteresses volantes anglo-américaines, provoquant la mort de 262 personnes et la destruction partielle de 271 immeubles), qui rappellent inexorablement l'échéance de combats attendus un jour prochain, quelque part en France.

Et dans ce paysage parisien, un paysage que, quarante ans après, on a quelque peine à imaginer, sans automobiles, hormis celles des Allemands et de quelques privilégiés, mais avec des nuées de vélos, sans éclairages nocturnes — le black-out est complet sur la ville —, sans autre bruit que celui des sirènes d'alerte aérienne, avec ses magasins aux vitrines vides, une présence lancinante, obsédante, celle des Allemands, à peine tempérée par celle des représentants du gouvernement de Vichy : aux premiers s'attachent, dans la conscience collective, la force et l'oppression, aux seconds le visage d'un pouvoir étrange, fait de contraintes policières, de cruautés partisanes et d'une vaine gloriole.

Au fond, dans ce Paris occupé, tout le monde attend.

Du côté des Allemands, l'expectative tactique

Les Allemands, les premiers. Installés dans la ville depuis le 14 juin 1940, ils y ont logé la plupart de leurs administrations qui

couvrent la France d'une toile d'araignée contraignante dont chaque fil coiffe une activité essentielle à la vie des occupés. A côté de cet « appareil d'occupation » que commande le général Carl-Heinrich von Stülpnagel, *Militärbefehlshaber in Frankreich* (commandant militaire en France), sont réparties, des Pays-Bas au littoral méditerranéen, les unités actives destinées à repousser l'invasion alliée, commandées par von Rundstedt, en gros près d'un million et demi de combattants de toutes armes[2]. Ils s'abritent derrière le « mur de l'Atlantique », *l'Atlantikwall*, système fortifié constitué de 12 000 ouvrages bétonnés totalisant 4 000 bouches à feu, implantées sur 14 000 kilomètres de front de mer s'étendant des îles frisonnes à la frontière espagnole.

Construit de l'automne 1942 au printemps 1944, *l'Atlantikwall* constitue « une force impressionnante mais de valeur inégale, précise Rémy Desquesnes, très imposante autour des ports, des îles, des bases sous-marines, solide et embarrassante en cas de débarquement en quelques autres portions du littoral, médiocre partout ailleurs[3] ».

Si, pour les Allemands, c'est l'expectative tactique, Hitler, lui, assure qu'il n'a aucun doute sur l'issue d'un débarquement allié : « Après avoir piétiné en Italie du Sud, déclare Hitler dans son message de Nouvel An, nos ennemis veulent débarquer à l'ouest avec tous les moyens pour réussir... Là où les Anglo-Américains débarqueront, ils trouveront la réception qui leur convient. La guerre va approcher de sa crise : nous avons la ferme confiance que nous la surmonterons victorieusement. »

Ce n'est pas le sentiment de Carl-Heinrich von Stülpnagel, *Militärbefehlshaber in Frankreich*. Chargé du maintien de l'ordre et de l'administration de la France occupée, il a succédé à son cousin Otto von Stülpnagel dans ce même poste le 17 février 1942. Pourquoi ce changement ? Otto von Stülpnagel * a toujours été en désaccord avec le haut commandement sur la pratique courante d'exécution d'otages innocents — 474 otages ont été fusillés de septembre 1941 à mai 1942 et 259 de juin 1942 à décembre 1943[4] — en guise de représailles aux attentats individuels dont sont victimes, depuis 1941, les soldats allemands : il leur aurait préféré « le transfert vers l'est de grandes masses de communistes et de juifs qui, à sa connaissance, produit un effet d'intimidation beaucoup plus marqué sur la population française que des exécutions en masse qu'elle ne comprend pas... ». Dans ce même message à Keitel, chef de l'OKW

* Les deux cousins Stülpnagel ont un surnom dans l'armée allemande : Otto est « le noir », Carl-Heinrich « le rouge », seule la couleur de leurs cheveux explique le sobriquet.

(commandement suprême de la Wehrmacht), Otto von Stülpnagel a indiqué que comme le haut commandement « ne lui fait plus confiance, sa conscience est déchirée de conflits et que finalement sa puissance de travail, la joie et l'entrain avec lesquels il assumait ses responsabilités ne peuvent qu'en souffrir[5] » : en conséquence, il a demandé à être relevé de son commandement pour raison de santé ; Hitler acquiesce à cette demande et, le 17, nomme Carl-Heinrich à sa place.

Deux généraux : Stülpnagel et Boineburg

En 1944, Carl-Heinrich von Stülpnagel a cinquante-huit ans. Officier de tradition, capitaine du grand état-major en 1918, il a vite gravi les échelons de la hiérarchie et s'est retrouvé en 1938 « quartier-maître adjoint » (*Oberquartier meister II*) au grand état-major. Dès 1939, il fait partie du groupe « de ces généraux qui marquaient une forte opposition au projet d'une attaque contre les pays de l'Ouest et, partisans d'une solution modérée de la question polonaise, jugeaient nécessaire de s'entendre sur ce point avec la France et l'Angleterre[6] ». De 1940 à 1941, Carl-Heinrich est chef de la délégation allemande auprès de la commission d'armistice siégeant à Wiesbaden et, à ce titre, il fera, en janvier 1941, au général Doyen, président de la délégation française auprès du même organisme, une curieuse « confidence », que rapporte ce dernier à Vichy, confidence où le futur commandant militaire en France exprime son sentiment « personnel » à l'égard de notre pays[7] :

« Je persiste à penser, lui a-t-il dit, que la collaboration entre la France et l'Allemagne n'est à envisager que sur le plan du futur et qu'il ne s'agit pas de la mettre déjà en pratique en ce moment. J'estime que nous pouvons battre l'Angleterre sans aucun secours de la France ; si jamais la France nous donne une aide dans cette lutte, nous l'accepterons, mais elle n'est pas indispensable... Je vous signale que je suis convaincu de la nécessité d'une entente entre nos deux pays et je crois avoir d'autant plus le droit d'exprimer cette opinion que, dans ma famille, sept générations ont combattu dans la lutte franco-allemande et que cinq de mes ancêtres ont porté l'ordre de Saint-Louis. »

Carl-Heinrich abandonne Wiesbaden pour prendre le commandement d'une armée opérant en Russie, la VI[e] : il la mène au combat jusqu'en janvier 1942. Après avoir passé ses pouvoirs à son successeur, le général Paulus, Stülpnagel gagne son poste à Paris.

En ce début de l'année 1944, sous les lambris dorés de l'hôtel Majestic, avenue Kléber, où il a ses services et son bureau, le

commandant militaire en France analyse la situation : Paulus a capitulé à Stalingrad le 31 janvier 1943, les Germano-Italiens se sont rendus sans conditions en Tunisie le 12 mai 1943 ; depuis le 18 août 1943, les Alliés sont maîtres de la Sicile ; ils ont débarqué en Italie du Sud le 3 septembre, la Corse a été libérée par les Français le 5 octobre ; sur le front de l'Est, l'offensive soviétique commencée le 18 décembre 1943 inflige revers sur revers aux Allemands qui perdent du terrain : le 20 janvier 1944, Nevel est reprise par le général Bagramyan, le 20 Oranienbourg, Krasnoïe-Selo, Peterhof et Novgorod tombent aux mains des troupes soviétiques ; dans les Balkans, les partisans infligent de lourdes pertes aux Allemands.

Dans la suite logique de ses conceptions de 1939, Stülpnagel pense dès cet instant à agir pour que l'Allemagne puisse arrêter un combat perdu d'avance. Cela implique, certes, l'élimination d'Hitler, non pas dans le sens physique du terme, mais dans celui de l'abandon du pouvoir. Par certains de ses officiers d'état-major, il noue des fils avec des hommes qui, en Allemagne, pensent comme lui et jettent, à Berlin et ailleurs, les bases de ce qu'on appellera la conspiration contre Hitler. Des plans secrets ont été élaborés qui, à cette époque, prévoient la prise du pouvoir en Allemagne par les partisans de la paix, le jugement d'Hitler, l'arrêt des combats à l'ouest. Stülpnagel est du complot et, avec d'autres officiers, réussira à y faire entrer le plus prestigieux des chefs allemands à l'ouest, Rommel, commandant le groupe d'armées B.

Jeu dangereux que celui de Carl-Heinrich « le rouge », mené prudemment et connu seulement de quelques initiés, avant d'être brutalement abattu le 20 juillet. Personne ne doit se douter des pensées du commandant militaire en France qui, comme son prédécesseur, assure sa tâche, tout en se débarrassant de ce qui lui répugne, c'est-à-dire de certaines besognes policières qui doivent être confiées à d'autres qu'à lui. « Je souhaite, a-t-il écrit au haut commandement de l'armée de terre dès sa prise de fonctions, une séparation nette entre mes attributions militaires et toutes les questions politiques[8] », dans lesquelles entre la lutte contre la Résistance* : on verra à qui elles sont confiées.

Sur le plan parisien, les responsabilités militaires d'administration reposent sur le général-baron von Boineburg-Lengsfeld, *Kommandant von Gross Paris*, établi à l'hôtel Meurice, rue de Rivoli : il a,

---

* Le colonel Reile, l'un des chefs de l'Abwehr (service du contre-espionnage militaire) en France, marquera nettement la répugnance de Stülpnagel pour les tâches de police en assurant que « le *Militärbefehlshaber* n'avait pas *voulu* conserver une responsabilité quelconque dans la situation politique générale en France et dans la répression des actes de la Résistance » (*in* acte d'accusation contre Oberg et Knochen.)

si l'on ose dire, la responsabilité des quelque 50 000 Allemands — ils ont été recensés en 1943 ! — qui, à titre provisoire ou définitif, résident dans la capitale, militaires, policiers, administratifs, etc.

Le 1er janvier 1944, le *Generalleutnant* Freiherr von Boineburg-Lengsfeld donne une petite réception réservée à quelques-uns de ses proches collaborateurs parmi lesquels figurent Bernhard von Breitenbusch et Maurice, prince de Ratibor et Corvey, dans le grand salon de l'hôtel particulier de Mme François Coty, veuve du célèbre parfumeur, 24, avenue Raphaël, réquisitionné depuis le début de l'occupation pour servir de résidence au *Kommandant von Gross Paris*. Le baron von Boineburg, tout en fumant un Graf Bernstorf, le cigare de sa marque préférée qu'il accompagne de quelques gorgées d'une liqueur sucrée à base d'orange, sa boisson favorite, se laisse aller à des confidences qui, comme dans toutes les soirées de ce genre, sont un rappel du passé. Ah ! qu'il est loin le temps où *Fahnenjunker* de vingt et un ans (c'était en 1910), il caracolait sur sa monture avec ses camarades du 6e régiment royal prussien de chasseurs à cheval cantonné à Erfurt... Comme son père, Hans est officier de cavalerie. Pendant la guerre de 1914-1918, il se bat en France, puis en Russie, puis de nouveau en France. 1939, le lieutenant-colonel von Boineburg-Lengsfeld mène au combat en Pologne le 1er bataillon du 1er régiment de *Panzergrenadiere ;* il se distingue à la tête de la 4e *PanzergrenadiereBrigade* en mai 1940 devant Maestricht (Hollande), puis devant les ponts d'Ebenemaele (Belgique), enfin devant Armentières, avant de rompre en France « la ligne Weygand » et d'arriver avec ses chars jusqu'à Vienne... Quels bons souvenirs il en a gardé ! A la Pyramide, il a été servi par Mme Point en personne, comme premier général allemand à s'asseoir à l'illustre table ; quels charmes ! Quel raffinement !

Le 22 juin 1941, le baron Hans, avec la 7e brigade de grenadiers blindés, fonce en Russie ; il va jusqu'à Smolensk, puis revient à Paris en août ; il établit un QG de division dans l'hôtel particulier de Mme Mantes-Proust, rue Alfred-Dehodencq, près des jardins du Ranelagh. Boineburg a reçu mission de constituer, avec des effectifs établis en zone occupée, une division blindée — la 23e *Panzerdivision*. C'est avec elle qu'il repart sur le front de l'Est en mars 1942 : la 23e Panzer combat à Kharkov, dans le Caucase et devant Stalingrad ; nommé *Generalleutnant* (général de division) en novembre, Boineburg reçoit de son chef, le général Hoth, l'ordre de lancer sa division dans une contre-attaque désespérée pour soulager les troupes de Stalingrad : la 23e Panzer est anéantie — le 1er janvier 1943, Boineburg n'a plus de chars et, partant, plus de commandement ! Mis en congé de maladie à la suite d'un accident subi pendant la campagne, le baron von Boineburg passe sa convalescence sur les

terres familiales d'Eisenach, en Thuringe, auprès de ses deux filles. Pour lui, pense-t-il, la guerre est finie.

En avril 1943, il est avisé qu'il doit se rendre à Paris, afin d'y occuper le poste de *Kommandant von Gross Paris*, le général Ernst Schaumburg, l'actuel titulaire, devant être relevé le 30 avril et renvoyé dans ses foyers sans commandement ; on attend Boineburg à Paris le 1er mai.

Pourquoi ce renvoi de Schaumburg à l'intérieur de l'Allemagne alors qu'il assure sa fonction depuis le 8 août 1940 ? Pour Boineburg lui-même[9], « le chef du personnel militaire de l'armée allemande était convaincu que le général Schaumburg n'était pas " le personnage habile " à affronter les difficultés accrues du secteur civil et militaire de Paris. C'est la raison pour laquelle il me demanda de le remplacer : j'acceptai, puisque ma santé ne me permettait plus de reprendre le commandement d'une division de chars d'assaut ». Peut-être aussi s'ajoute à cette raison l'animosité du *Reichstatthalter* Friedrich Sauckel, chargé de la déportation des ouvriers français en Allemagne :

« La chute du général Schaumburg, assure Breitenbusch, a été précipitée par Sauckel dont Schaumburg ne partageait pas les idées en matière de travail obligatoire (STO)[10]. »

A Paris, Boineburg, à l'instar de son prédécesseur, visite les Halles, les haras, la Halle aux vins, la manufacture des Gobelins, quelques écoles, il se montre, inspecte, vérifie avec les fonctionnaires parisiens et ceux de l'Etat français. Pratiquement, il n'a pas de rapport avec la population.

En 1944, l'atmosphère est à la glace entre occupants et occupés, à l'exception des ultras de la collaboration qui se retrouvent dans les agapes qu'offrent les vainqueurs. Boineburg n'y participe pas : il se cantonne dans son rôle exclusivement militaire où le maintien de l'ordre à Paris, la protection de ses soldats harcelés par des groupes armés, principalement les FTP, dans les rues de la capitale, dans leurs cantonnements et leurs hôtels réquisitionnés, la mise au point de la protection, voire de la défense du *Gross Paris* en cas de débarquement allié ou de soulèvement populaire, constituent des tâches suffisantes pour occuper un homme.

Or cet homme, sans le savoir en cet hiver 1944, est en totale communion d'esprit avec Carl-Heinrich, son supérieur hiérarchique : comme son chef, Boineburg pense que « la guerre est désormais perdue pour les Allemands[11] », pensée qui le hante depuis Stalingrad. Cela explique que les deux hommes se retrouveront pour le 20 juillet 1944 à Paris, dans cette folle nuit où le baron Hans et le baron Kurt von Kraewel, son subordonné, conduiront dans la capitale occupée une non moins folle aventure.

S'il y a quelque 50 000 Allemands dans la capitale, leur protection propre incombe « à certaines unités mises à la disposition du *Militärbefehlshaber in Frankreich* par les troupes du front » qui, entre autres tâches, « doivent entrer en action en cas d'insurrection[12] ». Il existe, en permanence, à Paris un « régiment de sécurité » de la Wehrmacht affecté à cet emploi, le *SicherungsRegiment* n° 1 : en 1944, il compte 2 500 hommes (deux bataillons motorisés, un bataillon disposant de bicyclettes).

Un « vieux Parisien », le Sonderführer Wallraf

Mais il serait bien insuffisant en cas de soulèvement général de la population survenant après un débarquement allié et en liaison avec les forces débarquées. Alors qu'ont prévu les Allemands de Paris ? On le sait avec précision, grâce aux souvenirs inédits de Robert Wallraf, *Sonderführer** et interprète établi à la Chambre des députés où siège le *Militärverwaltungsabteilungchef* (chef de section de l'administration militaire), le Dr Eckelmann.

Wallraf, qui a quarante-quatre ans, connaît fort bien la capitale où, en 1932, il avait son bureau rue Scribe au centre des voyages de la Hamburg Amerika Linie. Cet homme aux tempes argentées se rappelle qu'avec des dizaines de milliers de Parisiens, il défila le 9 mars 1932 devant le cercueil d'Aristide Briand exposé au ministère des Affaires étrangères, Quai d'Orsay : douze ans après, les seigneurs de la guerre occupent les bureaux du « pèlerin de la paix » dans ce même ministère au bord de la Seine.

Wallraf siège à la Chambre des députés voisine, réquisitionnée elle aussi, où il assure la fonction de fourrier : à ce titre, il a droit de regard sur les mesures secrètes arrêtées pour la défense de Paris en cas de débarquement. Elles prévoient que le chef de Wallraf, Eckelmann, doit, en cas de danger, être directement détaché auprès du *Kommandant von Gross Paris ;* son successeur Fischer, lieutenant-colonel de réserve et ancien membre d'une chambre économique bavaroise, qui est chargé des questions économiques concernant le département de la Seine, sera le « Chef de la Défense » de la Chambre des députés. Quelle défense ? En fait, le Palais-Bourbon ne compte que des fonctionnaires mobilisés, la plupart d'âge mûr, militairement inexpérimentés et peu aptes à combattre. Mais Fis-

* Littéralement « cadres spéciaux », les *Sonderführer* sont des réservistes possédant une qualification professionnelle utile aux forces armées ; ils sont considérés comme des officiers ou des sous-officiers selon les cas et portent des pattes d'épaule d'une forme particulière.

cher affirme une pugnacité sans faille et, au cours d'un briefing tenu à la fin de 1943, il a déclaré à ses subordonnés réunis salle Colbert :

« J'ai dit au général von Boineburg-Lengsfeld que nous savons, non seulement manier la plume, mais aussi le fusil. Personne ne s'approchera impunément de la Chambre des députés avec des intentions hostiles ! Si le danger devenait sérieux, si nous nous trouvions encerclés par le feu et par la mort, nous, les fonctionnaires, nous vendrions chèrement notre vie. Le général peut compter sur nous ! »

Ces propos, soigneusement notés par Robert Wallraf dans ses souvenirs inédits [13], sont suivis par l'évocation du plan général de défense de la capitale, prévu par Boineburg, au début de 1944. En tant que fourrier, le *Sonderführer* dispose des quatre volumes des « Documents secrets » constituant le plan qu'il doit garder dans des coffres blindés :

« Que se trouvait-il donc dans ces papiers secrets ? poursuit-il... Très précisément des prévisions. Toutes les situations qui pouvaient se présenter à nous dans Paris étaient analysées, disséquées et les problèmes qu'elles posaient théoriquement résolus. L'ensemble de ces documents s'appelait le " Mobplan " (le plan Mob), abréviation de *Mobilisationsplan* (plan de mobilisation). Ce serait faire trop d'honneur à sa mémoire que d'entrer dans les détails de ce plan, d'autant plus que la brutale réalité se montra, le moment venu, différente des multiples éventualités envisagées. On y avait, certes, travaillé avec ardeur, même la nuit, quand après un verre de bière, de champagne ou de cognac, surgissait dans l'esprit du lieutenant-colonel Fischer et de ses subordonnés, l'idée d'un danger nouveau ; mais, lorsqu'en août 1944, nous fûmes obligés de quitter la Chambre des députés, le " Mobplan " fut jeté dans les flammes d'une cheminée. Avec lui disparurent les illusions des théoriciens qui l'avaient conçu... »

Mais n'anticipons pas sur les événements. Au début de 1944, le « Mobplan » est fin prêt, Wallraf analyse alors ses principales dispositions :

« En gros, le " Mobplan " prévoyait qu'en cas de danger les éléments de la Wehrmacht stationnés à Paris devaient se regrouper dans diverses bases : la Chambre des députés, l'Ecole militaire, le palais du Luxembourg, le château de Vincennes, l'hôtel Majestic, etc. considérés comme " points d'appui " (*Stützpunkte*).

« Dans le cas A2 (danger extrême) prévu, je devais, pour ma part, avertir la troupe de se mettre immédiatement en route vers certaines des bases désignées par le plan. Il fallait noter, à la seconde près, le moment du déclenchement du cas A2. Je devais ensuite me mettre immédiatement au téléphone pour avertir la troupe de ce mouve-

ment à la minute près. Le plan fixait, théoriquement, l'heure à laquelle les différents corps de troupe atteindraient la Chambre des députés. Ainsi, à l'heure fixée du cas A2 plus quatorze minutes, l'unité logée à l'hôtel de Bourgogne devait faire son entrée au Palais-Bourbon (Chambre des députés), tandis qu'à l'heure fixée plus vingt-neuf minutes, celle logée à l'hôtel Littré arrivait à son tour ; et ainsi de suite pour les autres éléments de la Wehrmacht devant se réunir à la Chambre des députés. »

Sur le papier, c'est parfait : on verra comment sera exécuté le « Mobplan » huit mois plus tard, en août.

Du côté de l'ambassade d'Allemagne

Tandis que les militaires s'affairent à leurs plans de défense, les diplomates allemands présents dans la capitale continuent leur action politique auprès du gouvernement de Vichy, des partis collaborationnistes et de la population, une action d'ensemble visant à renforcer la sujétion politique du premier, à stimuler l'ardeur des seconds, à tenter de convaincre la troisième. Le chef de file des diplomates, Otto Abetz est, depuis novembre 1940, « ambassadeur d'Allemagne à Paris », titre sans précédent dans l'histoire : Abetz n'est pas ambassadeur d'Allemagne en France, il ne peut pas l'être en raison de l'armistice de juin 1940... Alors, Ribbentrop lui a donné ce titre ambigu, recouvrant une fonction aussi peu diplomatique que possible : faire constamment pression sur le gouvernement de Vichy afin de lui faire admettre, puis imposer, les décisions de tous ordres que l'Allemagne exige de lui. Pendant deux ans et demi, ce Badois de quarante et un ans en 1944 a rempli son office, vaille que vaille, tantôt avec des succès, tantôt avec ce que Berlin considère comme des échecs : d'où une longue disgrâce. Abetz a quitté Paris en novembre 1942 pour n'y revenir qu'en novembre 1943. A partir de ce moment, il fait pression sur le maréchal Pétain pour faire entrer des ultras de la collaboration dans les conseils du gouvernement de Pierre Laval : Joseph Darnand, secrétaire général de la Milice française, devient secrétaire général au maintien de l'ordre (31 décembre 1943), puis ultérieurement secrétaire d'Etat à l'Intérieur (13 juin 1944), Philippe Henriot occupe le poste de secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande (6 janvier 1944), Marcel Déat celui de ministre du Travail (16 mars 1944)*.

* Pétain a regimbé contre les « suggestions » d'Abetz en faveur d'un remaniement ministériel à Vichy. Le 27 décembre 1943, il a écrit en substance à Laval que Déat et Henriot sont peu souhaitables et pas souhaités à Vichy ; pour le secrétariat d'Etat à

Cette diplomatie de menaces et de contraintes, Abetz la mène-t-il d'un cœur tranquille ? Difficile à dire. Pour certains de ses interlocuteurs français, Abetz est « le type du nazi, mais du nazi de deuxième plan, une sorte de brute gonflée d'orgueil, de formation intellectuelle primaire qui développe avec une faconde de saltimbanque tous les thèmes chers aux propagandistes hitlériens, dont les arguments ne sont d'ailleurs jamais que de péremptoires affirmations... »

Ainsi l'a vu, en 1940, le général de La Laurencie, second * « délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés » qui ajoute [14] :

« A son contact, on est saisi par la vulgarité de son esprit, de ses sentiments et de ses manières... »

Pierre Taittinger, président du conseil municipal de Paris, est plus nuancé :

« Abetz avait le parler doux et si sa physionomie se figeait souvent dans une froideur sans expression, il était très amène de caractère et, chez lui, tout le prédisposait à un rôle diplomatique... Mes rapports avec lui ont été réduits à la plus extrême simplicité. J'avais la sensation chaque fois que j'ai franchi le seuil de l'ambassade d'Allemagne, rue de Lille, que je perdais mon temps [15]. »

Abetz, et c'est dans son rôle, demeure un bon informateur : c'est par lui que Ribbentrop a appris le 7 janvier 1944 que « dans la seule année 1943, 35 000 personnes ont été arrêtées par la police allemande et 9 000 par la police française pour activités gaullistes, marxistes et toute activité hostile au Reich [16] ». C'est dire, à la fois, l'importance de la Résistance en France à ce moment et l'ampleur de la répression policière qu'elle subit.

Pour sa part, Abetz en rajoute parfois. Et, notamment, dans une circonstance particulièrement dramatique. Des Français ayant combattu dans les rangs de la « phalange africaine », créée par le gouvernement de Vichy, aux côtés des Allemands contre les Alliés pendant la campagne de Tunisie (1943), ont été fusillés à Alger, après jugement du Tribunal militaire : parmi eux, le lieutenant-colonel Christofini, condamné à mort le 29 mars, a été exécuté le 3 mai 1944. Il faut le venger ! Joseph Darnand, secrétaire général au maintien de l'ordre, a ordonné de choisir des victimes expiatoires parmi des

---

l'Intérieur, il préférerait que le poste fût confié au général Bridoux, alors secrétaire d'Etat à la Défense, assisté d'un préfet, André Lemoine, tandis que Darnand dont Pétain « reconnaît le courage et l'énergie doit être subordonné, en raison des oppositions qu'il va soulever, à un secrétaire d'Etat capable de le contrôler et de le diriger... ». Velléités d'une résistance passagère : Pétain cédera sur toute la ligne. (Archives nationales, W III, 141.)

* Le premier a été Léon Noël, ancien ambassadeur de France en Pologne, qui n'est resté que quelques semaines en poste à Paris.

maquisards capturés au plateau des Glières qui ont dû rompre le combat après l'assaut allemand du 22 mars. Cinq d'entre eux ont été fusillés le 4 mai...

Le 13 mai, Abetz envoie à Berlin cet étonnant message où il préconise des mesures dont il estime qu'elles seront plus efficaces encore :

« Les cinq exécutions du 4 mai correspondent à celle de Christofini et sont considérées comme une mesure qui ne peut influencer suffisamment le Comité d'Alger. Il s'agissait là de chefs de dissidents qui n'ont pas été trouvés armes en main et par conséquent n'auraient pas été fusillés tout simplement, mais qui, par leur présence sur le plateau des Glières, ont assez prouvé qu'ils étaient en liaison avec les insurgés. Les cinq fusillés étaient des officiers du 27e bataillon des chasseurs alpins et Darnand, en sa qualité d'ancien camarade de régiment des fusillés, souligne combien la mesure qu'il a prise lui a été dure personnellement...

« On ne peut considérer comme représaille efficace que l'exécution de chefs de dissidents de marque et de personnalités françaises qui intéressent les juifs, les gaullistes et les communistes en Afrique du Nord. Ces personnalités ne se trouvent pas actuellement sous la garde du gouvernement français.

« Je me permets donc de revenir à ma proposition faite dans le rapport télégraphié n° 1897 du 27/4 de fusiller à titre de représailles pour l'exécution de combattants de Tunis, des personnalités françaises dissidentes et responsables de la guerre et qui sont prisonnières en Allemagne, en commençant par Léon Blum, Paul Reynaud et Georges Mandel[17]. »

L'un des trois sera abattu par la Milice quelques semaines après...

Enfin, le 18 mai 1944, Abetz fait savoir à Fernand de Brinon, troisième et dernier délégué général du gouvernement français qui protestait contre l'arrestation et la déportation en Allemagne d'officiers supérieurs et généraux français, que celle-ci « constitue une mesure générale sur laquelle il regrette qu'il soit impossible de revenir[18] ».

Tel est l'ambassadeur Abetz en ce début de l'année 1944.

Trois policiers nazis : Oberg, Knochen, Neifeind

Après l'armée et la diplomatie, la police allemande à Paris : redoutée autant que redoutable, elle est chargée de toutes les « affaires politiques », essentiellement la surveillance des fonctionnaires français, la lutte contre les membres de la Résistance et, pour certains de ses membres, la chasse aux juifs et la mainmise sur leurs biens. Elle est toute-puissante, en même temps qu'indépendante des

militaires et des diplomates. Carl-Heinrich von Stülpnagel, on l'a vu, avait souhaité dès sa nomination être débarrassé des tâches de police. Hitler, qui accorde davantage sa confiance aux nazis bon teint qu'aux militaires traditionnels, a précédé ce souhait : le 9 mars 1942, il a pris un décret créant le poste de *Höhere SS und Polizeiführer im Bereich des Militärbefehlshabers in Frankreich* (littéralement chef supérieur des SS et de la police dans la zone de commandement du Commandant militaire en France), le *Höhere SS* étant finalement responsable de « l'activité de police et du traitement des questions ethniques » devant Himmler, chef suprême des SS et chargé des « mesures d'expiation contre des criminels, des juifs et des communistes à l'occasion d'attentats contre le Reich allemand ou des ressortissants du Reich allemand[19] ». Investi de cette charge, Carl Oberg est arrivé à Paris le 4 mai 1942. A cette date, il a quarante-cinq ans : au physique, un homme trapu, d'assez grande taille, le crâne entièrement rasé, la tête ronde, un minuscule nez de grisette, une bouche mince, une silhouette assez caricaturalement prussienne, comme les dessine Hansi. Fils d'un médecin de Hambourg où il est né en 1897, Carl Oberg s'est engagé à dix-sept ans dans l'armée, a fait bravement la Grande Guerre qu'il a terminée avec le grade de lieutenant. Dégagé des cadres par application des dispositions du traité de Versailles, il milite dans des organisations d'extrême droite et participe au putsch de Wolfgang Kapp en mars 1920. Importateur de bananes à Hambourg puis débitant de tabac, il s'est inscrit, en 1931, au NSDAP, puis à la SS et au SD * d'Hambourg en 1932. En 1935, il est chef d'état-major de la 4e section du SD, en 1939, président de la police de Zwikau. En septembre 1941, il reçoit le titre de *Höhere SS und Polizeiführer* dans le district de Radom, en Pologne. C'est là que l'a atteint en avril sa nomination à Paris.

Du personnage, le préfet de police de Paris, Amédée Bussière, qui a dû le rencontrer à plusieurs reprises à Paris dès 1942, trace ce portrait dans ses souvenirs inédits[20] :

« Ce général est redoutable. Une tête ronde, rasée, volumineuse, posée sur un corps trapu. Le regard pénétrant et méchant derrière des verres cerclés de fer. Il est nazi cent pour cent, il nous déteste. Il est sans indulgence, sans pitié. Ses officiers tremblent, il leur impose une discipline despotique. Il s'emporte dans de coléreuses imprécations, il a toujours la menace à la bouche. Ne parlant pas notre langue **, il utilise un interprète qui jouit de toutes ses faveurs. C'est

* NSDAP ou *National-sozialistische deutscher Arbeiter Partei* (Parti national-socialiste des travailleurs allemands, celui d'Hitler). SS ou *schutzstaffel* (sections de protection du Parti nazi, créées par Himmler). SD ou *sicherheitsdienst* (Service de Sécurité), la police politique allemande aux ordres d'Himmler.

** Exact. Mais il la comprend fort bien et l'écrit correctement.

le lieutenant Hagen, un jeune excité fanatique, hitlérien, qui traduit avec une volubilité étourdissante et un ton venimeux qui accentuent l'âpreté et la rudesse des propos de son patron. Une conversation ainsi poursuivie est une épreuve qui met les nerfs en pelote et qui torture. Il faut vraiment être gonflé pour affronter le commandant supérieur des SS et pour oser une réclamation. »

Arrivé dans la capitale après Carl-Heinrich von Stülpnagel, le *SS Brigadeführer und Generalmajor* Oberg y retrouve le lieutenant-colonel Helmuth Knochen, docteur en philosophie, qui, dès le 14 juin 1940, a, d'ordre du *Reichsführer SS* Heinrich Himmler, installé dans la capitale un commando de vingt hommes, appartenant tous au *Sicherheitsdienst* (SD). Sa passion ? Le contre-espionnage, la recherche des ennemis du Reich en France. L'équipe Oberg-Knochen restera à Paris jusqu'à la dernière minute, jusqu'en août 1944.

Redonnons la parole à Amédée Bussière :

« Le colonel Knochen est bâti en hercule. Il est avenant ; il n'a pas trente-cinq ans. D'une intelligence supérieure, il s'exprime en français avec beaucoup de facilité et comme il a fait une partie des études avec les Français, il se plaît à apparaître comme plus apte que ses compatriotes à nous comprendre et à saisir notre psychologie, dans toutes les nuances de sa sensibilité. Si notre destinée avait été en ses seules mains, elle eût été moins douloureuse. Je l'ai pour ma part accablé d'interventions. Il ne s'en montrait pas étonné, estimant, disait-il, que c'était mon devoir de plaider pour mes administrés. Quand il se trouvait dans l'obligation de rejeter mes demandes, il n'osait pas me fixer tout de suite ; il différait sa réponse ; il pensait qu'ainsi l'espoir qu'il me laissait s'amenuiserait insensiblement et que ma déception serait moins cuisante. Etait-ce la marque de son tempérament apparemment bienveillant ? Etait-ce au contraire un manque d'honnêteté morale et de franchise ? Je ne sais ; mais j'ai sévèrement jugé et je juge encore sévèrement le colonel Knochen qui, plusieurs fois, a usé de ce procédé dilatoire pour me tromper[21]. »

Les deux hommes sont à la tête d'une petite armée de policiers du SD, répartie dans toute la France. Oberg a installé ses services 57, boulevard Lannes, Knochen qui porte le titre de chef de la Police de sûreté et du service de sécurité en France *(Befehlshaber der Sicherheitspolizei und des SD im Bereich des Militärbefehlshabers in Frankreich)* a réparti dans différents immeubles parisiens, avenue Foch, square du Bois-de-Boulogne, boulevard Flandrin le personnel policier des sept sections (*Abteilungen*) actives de ses services : c'est, si l'on ose dire, sa centrale de commandement. Dans chaque grande ville de France existe une antenne opérationnelle composée de quelques policiers de la SIPO (abréviation de *Sicherheitspolizei*) et

du SD sous l'autorité d'un *Kommandeur*, chargés de traquer les ennemis du Reich, c'est-à-dire les résistants, les communistes, les saboteurs, les propagandistes, les juifs...

A Paris, quelque 200 membres du SD sont établis dans des locaux réquisitionnés du ministère de l'Intérieur, rue des Saussaies ; en janvier 1944, leur *Kommandeur* est le colonel Neifeind, qu'évoque en ces termes Amédée Bussière :

« Sec, nerveux, dur, pointilleux, sévère, buté, amer, le colonel Neifeind avait reçu la consigne de nous traiter sans ménagement, de ne rien nous passer, de ne rien nous accorder. Ses devanciers s'étaient trop souvent laissé fléchir. Il convenait de réagir, ses réceptions furent désagréables. Je m'abstins le plus possible de répondre à ses convocations. Je lui envoyais dès lors un de mes représentants, ce qui le vexait beaucoup. Cette attitude amena une légère modification de la sienne mais, son naturel étant mauvais, je demeurais constamment sur mes gardes[22]. »

Les policiers du SD opérant contre la Résistance ne sont certes pas nombreux. Et pourtant ils obtiennent d'étonnants et substantiels succès dans la lutte qu'ils mènent contre les patriotes, qualifiés pour les besoins de la cause de « communo-terroristes ». Bien après la guerre, Knochen a donné l'explication de ces réussites policières :

« Toute la police allemande en France occupée, confiera-t-il à Lucien Steinberg[23], n'a pas compté plus de 2 000-2 400 hommes (et femmes), y compris les chauffeurs et les téléphonistes : si la police française ne nous avait pas aidés, jamais nous autres, à 2 000 ou 2 500, nous n'aurions pu faire quoi que ce soit... Et nous avons eu aussi de nombreux auxiliaires qui travaillaient pour nous, parce que, avec nous, il y avait de l'argent à gagner. Bien sûr, souvent ce n'étaient pas des gens très recommandables, mais on ne choisit pas... »

Terrible confidence, et qui va loin. Car les policiers du SD ne se contentent pas de payer les services de leurs auxiliaires français, ils savent aussi rallier à eux les ultras de la collaboration, dans une sorte de communion idéologique où des Français, dévoyés du patriotisme instinctif, se ruent dans une servitude sans limites. Les hommes de la Milice française et des partis « collabos » seront leurs alliés « objectifs » : n'imposent-ils pas, forts de l'appui allemand, leurs vues au gouvernement de Pierre Laval, un Laval complice ou résigné parce que désarmé, qui préfère avoir les hommes de Darnand sous sa dépendance théorique que de les savoir totalement liés à l'occupant hors de son éventuel contrôle ? Tout cela sur un fond d'idéologie milicienne (les « bons Français » sont ceux qui collaborent) dont on ne peut, parfois, suspecter la bonne foi mais dont l'aveuglement étonne.

Un « collabo » de Vichy, le garde des Sceaux Maurice Gabolde, que ses adversaires de la Résistance ont surnommé « von » Gabolde, remarque dans ses Mémoires inédits ce glissement des pouvoirs de l'autorité proprement militaire des Allemands vers le SD, c'est-à-dire Oberg et Knochen :

« L'autorité croissante, dans les rapports administratifs franco-allemands d'hommes comme le général Oberg et le colonel Knochen allait de pair avec la croissante autorité de la Milice et de son action sur le gouvernement de Vichy ; les partisans extrémistes français étaient soutenus par les nouveaux maîtres de l'occupation... et dans les rares entrevues que j'eus avec le colonel Knochen à l'occasion d'affaires relevant de l'Administration pénitentiaire, passée du contrôle de l'hôtel Majestic à celui de l'avenue Foch*, il me fit entendre qu'il n'accordait sa confiance qu'à la Milice française ou aux organisations créées par MM. Déat et Doriot en zone nord[24]. »

Il est difficile d'être plus net dans cette appréciation d'une situation où le gouvernement de Vichy a transmis la quasi-totalité de ses pouvoirs de police à cette cohorte politique engagée qu'est la Milice française et confié à Joseph Darnand, son chef, la direction suprême de l'ensemble des forces de l'ordre (policiers, gendarmes, GMR ou groupes mobiles de réserve), puis, un peu plus tard, la direction de l'Administration pénitentiaire, c'est-à-dire la haute main sur les prisons où sont gardés les prisonniers de la Résistance, à ce Joseph Darnand qui, en décembre 1943, s'est engagé dans la Waffen SS allemande et a, de ce fait, prêté serment de fidélité à Hitler.

Et puis Laval espère que, dans certains cas, Darnand sera peut-être moins impitoyable vis-à-vis de ses compatriotes « dans l'erreur » que les Allemands eux-mêmes... Ce ne fut que rarement exact.

Le roitelet Pétain et ses pronostics

A Vichy, le maréchal Pétain règne, mais ne gouverne pas : le 24 avril 1944, il entre dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge et voit ses pouvoirs se diluer, son autorité ramenée à presque rien, sa marge d'action réduite à zéro entre l'occupant qui impose son inflexible carcan à la France réduite à l'état de protectorat, les collabos qui souhaiteraient qu'elle s'engageât à fond aux côtés de l'Allemagne, les résistants qui combattent sur deux fronts, contre les occupants et contre les forces de la répression vichyste, les miliciens

* A l'hôtel Majestic sont établis les bureaux du *Militärbefehlshaber in Frankreich*, avenue Foch ceux de Knochen.

en particulier, et la grande masse de la population qui souffre, espère et attend. Un jour, au cours d'une promenade dans le parc qui borde les rives de l'Allier, le vieux Maréchal confie mi-figue, mi-raisin à Gabolde[25] :

— Je suis un petit roi, un roitelet, comme le roi de Bourges... et ajoute...

— ... mais je ne m'en tire pas mal.

Naïve satisfaction d'un grand vieillard qui croit ménager les êtres et composer, en limitant les dégâts, avec d'effroyables événements qu'il appréhende mal. Du moins se cramponne-t-il à la dernière idée de la dernière année de son règne : que la France n'entre pas dans la guerre aux côtés de l'Allemagne. Oh ! Hitler ne le souhaite pas, mais certains ultras de la collaboration n'y seraient pas opposés, tout en exigeant que la répression de la Résistance soit encore renforcée.

A l'intérieur, selon le mot de Gabolde, « la situation est comparable à celle de la Vendée pendant la Révolution et à celle de la première guerre carliste en Espagne... ».

A l'extérieur, le régime de Vichy du soliveau Pétain a vu ses représentations diplomatiques s'effilocher au fil des années : en janvier 1944, dans le monde, il ne reste plus que 15 ambassadeurs fidèles à Vichy, alors qu'en avril on compte 42 délégués du CFLN du général de Gaulle à l'étranger. La diplomatie vichyste est une peau de chagrin qui se rétrécit de mois en mois, tandis que l'influence des Français libres et leur représentation s'étend dans le monde[26].

Grâce aux notes inédites du garde des Sceaux Maurice Gabolde, on a un éclairage très précis sur certaines opinions du chef de l'Etat, quant à l'issue probable de la guerre :

« Au cours d'un Conseil des ministres à Vichy, le Maréchal nous dit que l'armée allemande de Russie était battue, que la prise d'Odessa allait consommer sa déroute* et qu'il fallait s'attendre, d'un jour à l'autre, à une demande d'armistice ou à une capitulation du Reich ; il compara la situation à celle de 1918 où la demande d'armistice jaillit subitement alors cependant que la carte de la guerre était encore favorable à l'Allemagne. Ils vont s'écrouler tout d'un coup, ajouta-t-il[27]. »

Cette prévision pétainéenne laisse Gabolde pantois et, malgré tout le respect qu'il porte au Maréchal, le garde des Sceaux ne peut s'empêcher de noter à la suite de la réflexion qu'il vient d'entendre :

« Pétain se trompait sans doute, car il prêtait au Führer sa propre mentalité ; Pétain n'était pas un " jusqu'au-boutiste ", n'avait rien d'un visionnaire et ne comprenait pas que l'on poursuivît les combats quand le résultat militaire était acquis. C'était une concep-

* Le maréchal soviétique Malinowski a repris la ville le 10 avril.

tion qui avait été historiquement vraie, au XVIII[e] siècle notamment, quand les guerres n'étaient pas des entreprises idéologiques, mais des opérations pratiquement avantageuses pour la nation victorieuse... Jugeant la guerre plus en militaire qu'en politique, il ne comprenait évidemment pas le fanatisme des maîtres du III[e] Reich... »

C'est encore en militaire que Pétain réagit aux actions des maquisards et résistants englobés, par les services de l'Etat français, sous l'appellation commune de « terroristes » ; Gabolde cite ce trait dans ses souvenirs :

« Le Maréchal, de tendance plus répressive que Laval, était favorable à la création des cours martiales réclamées par la Milice... Il me souvient qu'à un Conseil des ministres, il (Pétain) avait déclaré qu'il serait de bon exemple de pendre quelques maquisards, auteurs de crimes de sang, aux arbres de l'entrée des villes. Or, à ce moment, Laval avait élevé une protestation contre une exhibition de ce genre faite par les Allemands sur une promenade de Nîmes*, qui avait produit une profonde émotion dans le Midi ; nous nous regardâmes assez émus. Laval m'avait fait un signe de protestation. La proposition du Maréchal n'eut pas de suite[28]. »

Mais l'état d'esprit qu'elle implique s'était manifesté par la création, le 20 janvier, de cours martiales, sous l'autorité et la responsabilité de Darnand, chargées de juger les personnes ayant commis isolément ou en groupe des assassinats ou des meurtres pour favoriser une action « terroriste », c'est-à-dire résistante. En principe, ces cours martiales ne sont compétentes que « pour juger les crimes d'assassinat et de meurtres lorsque leur auteur aurait été pris les armes à la main ». Le 14 mai 1944, le champ d'application de la loi du 20 janvier est étendu aux personnes qui, hors le cas du flagrant délit, sont prévenues d'avoir, comme auteurs, coauteurs ou *complices*, commis au moyen d'armes ou d'explosifs, pour faciliter une activité terroriste, un meurtre, un assassinat ou la *tentative* d'un de ces crimes.

C'est net ; et Darnand dont les francs-gardes miliciens combattent, avec l'aide ou la complicité des Allemands, les maquisards et les résistants s'entend complimenter par Pétain :

— Darnand, vous faites comme moi en 1917**. Vous avez raison[29].

---

* A la suite d'actions militaires des maquisards du maquis « Bir Hakeim » contre les Allemands dans la région de Nîmes, les Allemands pendent 15 otages à Nîmes le 2 mars : leurs corps resteront exposés jusqu'à une heure avancée de la nuit.

** Alors commandant en chef des armées françaises, le général Pétain avait réprimé les mutineries qui s'étaient produites dans la plupart des unités combattantes, écœurées par la façon dont avait été conduite l'offensive du 16 avril de la même année par le prédécesseur de Pétain, le général Nivelle.

Pour le reste, Pétain croit que sa présence, aussi symbolique soit-elle, demeure préférable pour les Français à la mise en place par Hitler d'un gauleiter dans notre pays : c'est sa seconde idée fixe, pourrait-on dire, qu'il est difficile de lui reprocher, si critiquable soit-elle par ailleurs.

Le 30 avril 1944, le général Lafont, ancien chef du scoutisme français, s'entretient avec le Maréchal à Vichy ; Lafont est au courant de la teneur du message qu'à la demande de von Renthe-Finck, le correspondant permanent de Ribbentrop à Vichy, Pétain s'est engagé à diffuser à la radio dès que le débarquement allié en Europe aura eu lieu (le message a été préalablement enregistré) :

« Le message, raconte Lafont[30], contient cette phrase :

L'Allemagne défend l'Europe contre le bolchevisme où le mot *Europe* avait remplacé celui de *France*, qui avait été demandé par Renthe-Finck. Je fis remarquer au Maréchal que, si modifié qu'eût été ce texte, il n'en serait pas moins interprété et dans un mauvais sens. Et j'ajoutai :

— Cette politique nous humilie.

— Et moi ! vous ne croyez pas que je sois humilié ?

— Sans doute, et nous souffrons de votre humiliation.

— Si je ne cède pas, vous aurez un gauleiter.

— Qu'y aurait-il de changé ? Et au moins vous n'auriez plus la responsabilité des mesures qui nous humilient.

— Vous ne savez pas ce dont vous parlez. »

Et pour conclure l'entretien, Pétain dit à Lafont :

« Je crois que le pays arrive au bout de ses peines... oui, au bout de ses peines... Et j'espère que nous n'aurons pas à regretter l'occupation allemande sous une occupation russe !

— Mais voyons, Monsieur le Maréchal, il n'en est pas question.

— Vous n'en savez rien ; moi non plus, mais c'est une hypothèse que l'on peut envisager... »

A Vichy, comme partout en France, on pense au débarquement allié, annoncé par Londres et Washington. Le 22 février, Pétain a reçu du commandant en chef à l'ouest, le *Generalfeldmarschall* von Rundstedt, des assurances militaires « réconfortantes » :

« J'ai la conviction, écrit Rundstedt à Pétain, que les dispositions renforcées que nous avons prises et le renforcement des troupes allemandes s'ajoutant à ces nouvelles dispositions, épargneront à la France de nouveaux combats sur son sol[31]. »

Chi lo sa ? En tout cas, Vichy ou, plus exactement, Pierre Laval qui gouverne avec une délégation de pouvoirs de Pétain, a donné ses instructions aux préfets pour le cas où « une partie du territoire français serait occupé par l'envahisseur », c'est-à-dire les Alliés. La

circulaire est datée du 10 mars. En voici les extraits les plus révélateurs :

« Les administrations et services publics doivent s'efforcer de continuer à fonctionner, même dans la zone de feu, pour assurer autant qu'il est possible l'existence de la population qui y est demeurée. Sauf si leur repli *total* est fortement demandé par le commandement militaire, les éléments statiques de la police (corps urbains, gendarmerie territoriale), les services sanitaires, les services de Défense passive, les corps de pompiers, les services de ravitaillement, etc., devront maintenir sur place des éléments suffisants pour veiller à la sécurité de la population et satisfaire à ses besoins essentiels. »

Et si « l'envahisseur » prend la place de « l'occupant », que faire ?

« Les nécessités militaires ou les conditions de la bataille peuvent entraîner l'occupation d'une partie du territoire français par les envahisseurs. Dans ce cas et sauf ordre contraire, l'administration française doit rester sur place afin d'assurer, dans toute la mesure de ses moyens — fût-ce même par sa seule présence — la défense et la protection de la population civile française confiée à sa garde...

« L'Autorité française doit, non seulement s'opposer à toute participation française au combat, mais encore s'abstenir de toute coopération avec le commandement des forces d'invasion et n'entretenir avec lui que les relations indispensables pour assurer la protection des intérêts français locaux[32]. »

C'est une déclaration de neutralité totale (les Allemands connaissent ce texte) et il est bien certain que si Laval ne pouvait pas faire moins, il ne pouvait pas, non plus, faire davantage.

L'ambassadeur de Brinon et ses requêtes

A Paris, un autre personnage du gouvernement de Vichy, Fernand de Brinon, qui porte le titre de « délégué général du gouvernement dans les territoires occupés », c'est-à-dire toute la France depuis novembre 1942, a examiné le problème de « l'après-débarquement » avec une optique différente. Curieux homme ce Brinon. Journaliste blanchi sous le harnois, non sans talent ni relations, il a été, depuis 1919, dans différents journaux, le spécialiste des questions de politique internationale et particulièrement des rapports franco-allemands. En novembre 1934, Brinon a créé à Paris le « Comité France-Allemagne » pour la réconciliation franco-allemande, tandis qu'outre-Rhin, Otto Abetz, alors petit hiérarque du parti national-socialiste, créait le comité symétrique « Allemagne-France ». Réu-

nions, congrès, banquets, Brinon apparaît comme le commis voyageur au service d'une seule idée : l'entente, après la réconciliation, entre l'Allemagne de M. Hitler et la France de M. Albert Lebrun... La guerre a fait voler le fragile château de cartes de ces belles espérances.

Après l'armistice, Laval songe à utiliser les relations de Fernand de Brinon, afin d'ouvrir un dialogue « diplomatique » avec les occupants. Depuis le 17 décembre 1940, il est « délégué général du gouvernement de Vichy » en zone occupée et, après l'occupation totale de la France par les Allemands, il conserve le titre, tout en décrochant un maroquin de secrétaire d'Etat auprès du chef du gouvernement. Du fond du cœur et de l'esprit, Brinon a opté pour la collaboration entière avec les Allemands : il s'est lié à eux par un engagement moral qu'il ne reniera jamais. Aveuglement ? Naïveté ? On ne sait... D'un côté, Brinon est un parangon de la collaboration ; de l'autre, le délégué général assaille les Allemands de demandes en faveur de la libération de Français arrêtés par eux. Mais, après tout, cela n'entre-t-il pas dans son rôle, bien que ses démarches soient rarement couronnées de succès.

Ainsi, le 17 août 1943, il a adressé à Rudolf Schleier, bras droit d'Abetz à l'ambassade d'Allemagne, une demande de libération du fils de Mary Marquet, sociétaire de la Comédie-Française. Schleier fait attendre sa réponse jusqu'au 21 janvier 1944. La voici [33] :

Note B 4953143

« Je vous fais savoir que François Marquet Francen * a été arrêté alors qu'il essayait de franchir illégalement la frontière. Au cours de son interrogatoire, il a avoué qu'il tentait de se soustraire aux obligations du Service du travail en Allemagne. Son plan était de se rendre en Espagne et de là en Afrique, sans doute pour y travailler.

« Conformément aux mesures en vigueur, il fut envoyé par la police en qualité de détenu au camp de concentration de Compiègne. Dans ces conditions, une libération pas plus qu'un appui pour permettre alors au détenu d'être envoyé comme travailleur libre en Allemagne ne sauraient être envisagés. »

François Marquet Francen mourra dans les geôles allemandes...

Relevons, au hasard, dans le courrier de Brinon, cette note à Carl-Heinrich von Stülpnagel qui dépeint l'époque et ses drames [34] :

---

* Victor Francen, artiste de cinéma qui eut son heure de célébrité, est le père de François.

8 mars 1944

Note verbale

« L'Ambassadeur de France, secrétaire d'Etat auprès du chef du gouvernement, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés a l'honneur d'attirer la bienveillante attention de Monsieur le général, commandant en chef les forces militaires allemandes en France, sur le cas de M^lle^ Francine Sébastien qui a été condamnée à mort le 29 février 1944 par le tribunal militaire de l'armée de l'air allemande, 62, faubourg Saint-Honoré.

« La condamnée est accusée d'avoir hébergé des aviateurs anglais. Elle a, en raison de son jeune âge (dix-sept ans), agi surtout pour des motifs sentimentaux. Dès son enfance, elle a été en relations suivies avec l'Angleterre. Pendant la guerre, un officier anglais cantonna chez ses parents.

« Lorsqu'il lui fut proposé d'aider des aviateurs anglais blessés, cachés depuis huit jours dans une cabane où ils étaient demeurés sans soins et sans nourriture, elle ne réfléchit pas à la portée de son acte et agit uniquement par charité humaine et amour du prochain. Encore une enfant, elle céda à son caractère impulsif sans songer un instant qu'elle contrevenait aux ordonnances de l'armée allemande et qu'elle allait encourir les peines les plus graves.

L'Ambassadeur de France (etc.) formule l'espoir que Monsieur le Général (etc.) voudra bien faire montre de clémence et commuer la lourde peine qui frappe cette jeune enfant de dix-sept ans[35]. »

Un service des interventions fonctionne à la délégation générale : la lecture de ses archives laisse une impression de désolation. Responsable de ce service, Jacques Fournier revient sans cesse à la charge auprès du commandant SS Altenloh, du SD *, afin de tenter d'arracher à la police allemande quelques compatriotes accusés d'espionnage ou de terrorisme ou, simplement, d'esprit anti-allemand. Compte rendu du 1^er^ février 1944[36] où Fournier a plaidé l'état de santé des prisonniers...

« Réponse d'Altenloh. — D'après les requêtes qui me sont adressées, 99 pour cent des prisonniers civils semblent être presque mourants...

« Fournier. — Acceptez nos interventions lorsqu'un certificat médical sérieux est joint à la requête de M. de Brinon. Pourrait-on, en outre, avoir des renseignements sur les prisonniers civils ** détenus en Allemagne ?

« Altenloh. — C'est difficile... Nous étudierons la question. »

* Le D^r^ Altenloh est le chef de la Section I (organisation-personnel) de la SIPO-SD de Paris, commandée par Neifeind, sous les ordres d'Oberg et Knochen.

** Il s'agit essentiellement de résistants.

Compte rendu du 3 mars 1944 : le SS Hauptsturmführer Fahrembacher a remplacé Altenloh[37] :

« Fournier. — Les civils déportés peuvent-ils correspondre avec leur famille ?

« Fahrembacher. — Ceux détenus dans les camps d'Oranienburg ou de Buchenwald * ne peuvent écrire que sur permission spéciale... Leur sort est sévère, soit, mais il ne peut être comparé à celui des soldats de la Wehrmacht qui combattent sur le front de Russie...

« Fournier. — Certes, mais il n'en est pas moins pénible pour les familles de rester sans nouvelles des leurs... »

Le 17 mars, Fahrembacher fait savoir à Fournier qu'aucune libération n'est envisagée pour le moment, le 28 avril, que les familles des déportés morts dans les camps ne peuvent pas avoir confirmation du décès de leurs proches.

« Adressez-vous directement, dit-il à Fournier, aux Kommandeurs des camps d'internés qui, peut-être, pourraient fournir les précisions nécessaires... »

Mais le 5 mai, le même Fahrembacher répond à Fournier qui lui demandait s'il « pouvait connaître le lieu de déportation (Buchenwald ou Mauthausen) d'un jeune homme, Guy Dehollain » :

« Ce renseignement ne peut être fourni, les services de la police allemande ayant des consignes strictes pour ne pas faire connaître les lieux de déportation. »

Et quand, le 12 mai, Fournier porteste (une fois encore !) auprès de Fahrembacher contre l'arrestation, le 3 mai précédent, d'officiers généraux et supérieurs de l'ancienne armée d'armistice, l'officier SS lui réplique :

« Ce sont des " prisonniers d'honneur ", ils ont été arrêtés à titre préventif et leur sort ne sera nullement rigoureux : ils pourront écrire et recevoir des colis. »

Fournier revient constamment à la charge auprès des policiers de l'avenue Foch ; parfois, il obtient gain de cause. Au total, de février à juin 1944, il arrache aux Allemands la libération de vingt-sept Français arrêtés : en regard des milliers d'arrestations opérées pendant la même période, le bilan paraît dérisoire, mais Fournier a lutté pied à pied pour qu'il ne soit pas totalement nul.

Quant à Brinon, il songe, lui aussi, au débarquement prochain. A ce sujet, il adresse à Laval un message « personnel et urgent » (n° 270) le 19 janvier 1944 :

---

* Il est très rare qu'à cette époque les Allemands évoquent devant des interlocuteurs français les noms des camps de déportation.

« Au cours de l'entretien que j'ai eu avec lui hier, M. Abetz m'a principalement parlé de l'urgence des mesures à prendre dans l'hypothèse d'un débarquement en France et de son désir de connaître le plus tôt possible l'essentiel de ces dispositions. Je lui ai dit que, lors du dernier conseil des ministres, vous aviez décidé de constituer, dans un très bref délai, un comité de ministres qui, après étude, recherchera les moyens de résoudre les différents problèmes posés. L'ambassadeur d'Allemagne m'a prié de vous dire à ce sujet qu'il recommandait que ce comité se réunisse à Paris sous ma direction, afin qu'il lui fasse aussi rapidement que possible part de ses travaux que M. Abetz soumettra et fera accepter lui-même, après sa propre approbation, aux différents services allemands intéressés, c'est-à-dire les autorités militaires et les autorités de police. Si cette solution vous convient, je vous propose donc de constituer maintenant, et cela sans publicité, car l'ambassadeur d'Allemagne estime que les travaux DOIVENT (en capitales dans le texte) être absolument secrets, un comité ainsi composé... »

Bien entendu, Brinon se met en tête et, après lui, un représentant du ministère de l'Intérieur, un représentant des ministères du Ravitaillement, des Communications et du Travail — Brinon précise que les ministres « pourraient » faire partie du comité — et le secrétaire général au Maintien de l'ordre, Darnand. Ultérieurement pourraient être adjoints à ce comité ministériel restreint, le secrétaire général du Secours national, un représentant de la Croix-Rouge, le préfet chargé de la protection contre les événements de guerre*, « bien que les autorités militaires allemandes, précise Brinon, aient quelque suspicion contre cet organisme et désirent qu'il ne s'écarte absolument pas de son rôle de protection de la population et d'assistance à cette population[38]... ».

Le chant du cygne des collabos

Pour le moment, cette population ne s'intéresse guère à ces jeux « politiques » et moins encore à ceux que lui offrent les collabos de la capitale. Au fur et à mesure que semble s'approcher l'échéance du débarquement, en même temps que se multiplient les échecs militaires des Allemands, les partisans de l'Allemagne, pris par on ne sait quelle frénésie oratoire, se déchaînent en faveur des Allemands,

* Vichy a créé un service interministériel de protection contre les événements de guerre (SIPEG) qui dispose, à la gare de Pont-Cardinet d'un train de secours pouvant être dirigé aussitôt sur une localité bombardée. Le SIPEG est dirigé par le préfet Lacombe.

dans une outrance démesurée : à Paris, est-ce le chant du cygne des collabos ?

Rapportons quelques étonnants échantillons de leur prose.

Le 27 avril, Marcel Bucard, chef du Francisme — son parti a-t-il atteint seulement le nombre de 10 000 membres ? — s'écrie à la Mutualité :

« Pour moi, il faut qu'on le sache, j'aimerais mieux mourir en combattant aux côtés des Allemands, même vaincus, que de vivre sous le joug de nos maîtres d'hier réinstallés par les Anglais et les Américains sur le territoire national[39]. »

Son collègue et rival en collaboration, Marcel Déat, père du RNP (Rassemblement national populaire) et crédité d'un peu plus d'adhérents, a fait écrire à Roland de Silly, dont il fera en mars un attaché à son cabinet de ministre du Travail, d'étranges vœux pour 1944 :

« M. Joseph Staline, Maître et Seigneur de toutes les Russies, exige un débarquement prochain sur les côtes de France. C'est une éventualité qui ne nous émeut pas. Car il y a toutes chances qu'elle déclenche l'effondrement définitif des Anglo-Américains. » (*Essor*, organe bimensuel des jeunesses nationales populaires, 1er janvier 1944.)

Et on ne saurait résister au plaisir de citer ce couplet du « Chant des cadets Marcel Déat » publié dans le même numéro d'*Essor* :

Nos ennemis écopent*
Bâtissons pour demain
Une nouvelle Europe
Construite de nos mains

De toute façon, assure un tract de janvier 1944 émanant du parti de Déat[40], « nous ne nous battrons pas pour les Américains », avec cet argument inattendu :

« Mobilisation générale en France ? Oui. Si les Anglo-Américains parvenaient à vaincre l'Allemagne, car il resterait le Japon. Et l'Amérique exigerait alors que la France se joignît à elle pour combattre en Extrême-Orient... Les Anglo-Saxons ont la ferme intention d'envoyer la jeunesse française mourir au bout du monde... »

Mais ceci n'est qu'une hypothèse pour la propagande du RNP. Car Marcel Déat, son chef, dispose, lui, d'informations précises auprès de ses amis allemands : dès le début de l'année, il sait qu'ils vont jeter dans la bataille des armes terribles qui mettront les Alliés à genoux.

« L'arme secrète des représailles (allemandes), écrit-il dans son

* Il s'agit des Alliés, bien entendu.

Journal de guerre le 12 janvier 1944, consiste en des avions dirigés par ondes et qui, filant à travers la stratosphère, déversent des tonnes d'explosifs sur l'objectif choisi[41]. »

Entre deux meetings, les collabos tentent parfois de susciter des manifestations de rues qui, généralement, tournent court. L'une des plus curieuses nous est racontée par Coustard de Nerbonne, commissaire de police de la 3e division de Paris, sur le territoire de laquelle se trouve la statue de la République qui orne la place du même nom. Un jour du début de 1944 — il ne se rappelle pas exactement la date — ses supérieurs l'avertissent que des « chemises bleues » de Costantini, chef d'un groupuscule collabo, la Ligue française, marchent vers la place avec des panneaux portant des inscriptions antirépublicaines. Coustard arrive avant eux devant la statue où il place une trentaine de gardiens de la paix. Donnons-lui la parole[42] :

« Les manifestants arrivèrent comme prévu. Ils étaient une cinquantaine, marchant au pas cadencé en colonne par quatre. Les derniers rangs portaient des cordages, des outils, et de grands panneaux sur lesquels étaient collées des affiches imprimées et manuscrites en gros caractères.

« Arrivée à hauteur de la statue, la colonne fit halte. Mes hommes étaient groupés sur le trottoir entourant le socle de la statue. Je me portai au-devant des manifestants et les avertis que je ne tolérerais aucune atteinte à la statue. A ce moment un homme sortit de la colonne et s'avançant sur moi me braqua un revolver sur la poitrine en disant : " Allez-vous-en avec vos flics, on va foutre la statue par terre. " Je répondis que j'avais des ordres et que je ne permettrais à personne de toucher à la statue. A ce moment un autre des manifestants intervint et dit : " Je ne veux pas de conflit avec la police. " Il fit rengainer son revolver au premier individu venu devant moi, puis il me demanda de lui laisser déposer sur le socle de la statue les panneaux qu'ils avaient apportés me promettant de ne pas toucher à la statue et de ne rien détériorer. Je refusai encore.

« Entre-temps j'avais vu que derrière moi les agents s'étaient massés, et sans que j'aie donné aucun ordre, ils avaient tous pris leur bâton en main. Leur attitude résolue en imposa sans doute aux manifestants, car sur un ordre de leur chef, et toujours au pas cadencé ils repartirent, remportant leur matériel en poussant des cris hostiles à la République et en jetant des tracts. Ils firent ainsi le tour complet de la place de la République et repartirent par la rue Turbigo par laquelle ils étaient arrivés.

« Je dois ajouter que pendant toute la manifestation, la place était demeurée déserte, les fenêtres fermées, on devinait bien quelques figures derrière les carreaux mais les cris des manifestants ne trouvèrent aucun écho. »

De tous les chefs des partis collaborationnistes, Doriot serait, sans doute, le seul qui, par l'importance de ses effectifs dans certaines grandes villes (Paris, Marseille) pourrait jouer un rôle important — on verra à quelle besogne se livreront des membres de son PPF —, mais il combat dans les rangs de la LVF sur le front de l'Est et ne vient que rarement à Paris : le 5 mars, il assiste au palais de Chaillot à une réunion animée par le chef du mouvement rexiste belge, Léon Degrelle, de retour du front de l'Est, en tournée de propagande à l'ouest. Le 6 mars, Doriot rencontre Laval qui lui confie :

« Je vais donner le ministère du Travail à Déat... Je ne peux rien vous offrir à cause de l'opposition du " vieux » (Pétain)[43]... »

Déçu dans ses espérances ministérielles, Doriot reviendra à Paris le 16 avril pour un meeting en faveur de la LVF au Vél' d'hiv' et le 2 juin pour une messe à la mémoire des morts du PPF, célébrée à l'église de la Madeleine.

Une autre messe est, elle, passée totalement inaperçue : celle dite, fort discrètement, à la mémoire d'un des plus importants leaders de la collaboration, Eugène Deloncle, assassiné le 7 janvier 1944. Ancien cagoulard, emprisonné avant la guerre, cet ingénieur du génie maritime, fanatique du complot et de la diplomatie secrète, a eu son heure de célébrité de 1940 à 1942 : il a fondé un parti, le Mouvement social révolutionnaire (MSR se traduisant par « aime et sers »), à l'avant-garde de la collaboration *, s'est associé un moment avec le RNP de Déat et a participé à la création de la LVF, lors de la réunion tenue en cette occasion au Vél' d'hiv' le 18 juillet 1941. Pour des raisons qu'on ignore, Deloncle s'est retiré de la vie politique le 23 mai 1942; prétexte avancé : « c'est sur l'avis des médecins inquiets de son état de santé ».

Au vrai, les mois passant, Deloncle est de moins en moins certain de la victoire allemande. Alors, il fait ce qu'il a toujours fait dans sa vie d'aventurier politique, il complote ; Deloncle tente de s'aboucher avec les services secrets alliés en Espagne dans l'espoir de négocier une paix germano-alliée à l'Ouest, et ceci peut-être avec la bénédiction du mystérieux amiral Canaris, chef du contre-espionnage allemand. Mais le SD nazi est informé de ses activités; Deloncle est arrêté en août 1943 par les Allemands, emprisonné, puis relâché. Que leur a-t-il dit ? Mystère. Toujours est-il qu'après son arrestation, il part pour l'Espagne en novembre 1943, muni d'un faux passeport et séjourne à Saint-Sébastien : y a-t-il établi un

* Un tract du MSR le présente ainsi : « Hier chef de l'OSARN, organisation révolutionnaire plus connue sous le nom de Cagoule, aujourd'hui chef du MSR, Eugène Deloncle est toujours au service de la France pour la révolution socialiste, nationale et européenne derrière Pétain... » OSARN signifie « Organisation secrète d'action révolutionnaire nationale ».

contact entre les Alliés et Canaris ? Seconde question, sans réponse. C'est au retour de ce voyage qu'il est abattu, dans son appartement de la rue Lesueur, dans le XVI[e] arrondissement.

Son secrétaire, Jacques Corrèze, qui habite chez Deloncle, a ainsi raconté la scène :

« C'était le 7 janvier 1944 vers 8 heures du matin. Je prenais mon bain quand j'ai entendu tirer des coups de feu et crier au secours : c'était le fils de Deloncle, Louis, qui criait en se réfugiant dans la chambre de son père. Celui-ci a essayé de s'appuyer contre la porte pour que les membres de la Gestapo ne puissent entrer. Une balle a traversé la tête de Louis Deloncle, qui s'est écroulé. En sortant de ma chambre, ne voyant personne, je suis entré dans la cuisine, puis dans l'office, séparé de la chambre par une cloison en verre dépoli. En approchant, j'ai vu dans le jour qui se levait des hommes qui brandissaient une arme dans ma direction et deux rafales de mitraillettes sont parties. J'ai plongé en avant. En plongeant, j'ai perdu mon peignoir de bain et me suis trouvé nu. Deloncle était derrière moi et avait un petit revolver 6,35 : attiré dans la direction des agresseurs, il en a blessé un. A partir de ce moment, un déchaînement de rafales de mitraillettes a haché l'appartement. Deloncle avait une douzaine de balles dans le corps. On m'a descendu avec deux balles et conduit à Fresnes où je suis resté au secret soixante-dix jours[44]. »

Si Corrèze parle de « Gestapo » à propos des hommes qui ont abattu son chef et ami Deloncle, c'est parce que le mot est commode pour désigner la police allemande : en réalité, il s'agirait plus vraisemblablement de policiers du SD ou d'auxiliaires de celui-ci. Mais pourquoi cette exécution ? Les tractations espagnoles de Deloncle permettent d'envisager l'hypothèse que le SD a considéré l'ancien chef du MSR comme un traître à supprimer sans autre forme de procès. Un chef du PPF, Victor Barthélémy, pense même que « le groupe du SD était conduit par Spirito » (un chef du PPF de Marseille, truand notoire) mais il « n'a pas pu en avoir confirmation[45] ».

Deloncle mort, le MSR a continué sous la forme du MRF (Mouvement révolutionnaire français, 40, rue de Paradis) dont le bulletin d'information bimensuel du 24 janvier 1944 a annoncé la naissance le 7 janvier au cours d'une réunion de 25 hommes parmi lesquels André Mahé et Georges Soulès : détail révélateur, pas un mot sur le décès de Deloncle dans ce bulletin. Mort, l'ancien chef du MSR est plus encombrant que vivant !

Darnand et sa milice

Si les partis collabos ne disposent finalement que d'une faible audience à Paris (le journal de Bucard, *le Franciste* compte 5 000 abonnés dans toute la France), la milice française de Darnand pèse d'un poids très lourd dans la lutte contre la Résistance. Les 15 000 hommes qui la composent à ce moment combattent au coude à coude avec les Allemands, dans certaines des opérations dirigées contre les maquis : collaborateurs de fait plus que d'idées, ils s'attirent la haine de leurs adversaires résistants et, peu à peu, celle des Français de la plupart. Les miliciens de Darnand s'en rendent compte, si l'on en croit la note d'argumentation n° 4 diffusée le 20 avril par la Milice[46] :

« Les opérations de Haute-Savoie viennent de prendre fin. Des expéditions analogues vont être entreprises bientôt dans d'autres régions ravagées par les bandits grimés en patriotes. L'opinion publique, désorientée depuis 1940, réagit de diverses façons devant notre action.

« Les uns voient avec soulagement nos camarades rétablir l'ordre et purger du banditisme les régions que celui-ci infestait.

« Les autres s'effraient d'une guerre civile qui oppose des Français à d'autres Français.

« Enfin, nos ennemis nous accusent d'être des traîtres au service de l'Allemagne contre les patriotes français...

« En cas de débarquement, les Alliés feraient la loi ; la France deviendrait un avant-poste anglo-saxon en Europe jusqu'au moment où, les lois de l'élection et de la démagogie jouant, elle deviendrait colonie soviétique.

« La victoire alliée ne nous libérerait pas ; elle perpétuerait la servitude française. »

Tout est dit dans ce texte, suite logique de la circulaire de Darnand du 24 janvier aux forces de police :

« Signalez aux autorités allemandes toutes les activités de la Résistance, même celles émanant de groupes de résistance nationale non communistes. »

Elle s'inscrit dans la ligne fixée le 21 janvier aux intendants de police par le secrétaire général au Maintien de l'ordre :

« Je ne veux pas tourner autour du pot. Lorsque les Allemands veulent des gens qui sont en prison, j'ouvre les portes et je les laisse faire. Ce n'est pas la peine de discuter... Ce que je vous demande de faire, avec la discrétion qui s'impose, c'est de *faciliter* les livraisons qui vont être de plus en plus nombreuses... »

Encore faut-il que sur le plan administratif ces livraisons soient

« régulières ». Darnand qui a, on le sait, reçu la haute main sur la direction de l'administration pénitentiaire où il a remplacé, le 5 février, l'ancien préfet de l'Ardèche, M. Esquirol *, par un protégé de Laval, André Baillet, a donné des instructions aux préfets de l'Etat français pour que tout se passe bien. C'est l'aboutissement d'une idée de Knochen qui, dès 1943, avait demandé à Gabolde que *tous* les détenus politiques français soient regroupés dans un lieu *unique* dans l'est de la France. Gabolde avait fait une enquête et arrêté son choix sur un fort désaffecté : à l'examen, il s'était révélé trop vétuste : il aurait fallu envisager des travaux considérables pour le mettre en état.

Eh bien, puisque cela n'est pas possible, les Français remettront directement leurs prisonniers politiques aux Allemands, a tranché Knochen. Docilement, André Baillet donne satisfaction aux demandes allemandes. Fils d'un commissaire de police d'Aubervilliers ami de Laval, André Baillet a fait toute sa carrière dans le service des Renseignements généraux de la Sûreté nationale dont il est devenu le directeur en 1943. C'est un « dur » qui n'hésite pas à écrire, le 27 mai 1943, au secrétaire général à la police, René Bousquet[47] :

« Il est absolument certain qu'actuellement la direction des RG est totalement incapable de renseigner le chef du gouvernement. En cas de troubles graves, elle serait obligée d'avouer qu'elle ne peut fournir les renseignements politiques permettant de juguler le mouvement quel qu'il soit. »

Baillet, qui a participé personnellement à l'interrogatoire de résistants arrêtés, se dépasse dans ses fonctions de directeur général de l'administration pénitentiaire ; répondant à une demande du général von Stülpnagel, il décide, le 4 mai 1944, de mettre des détenus à la disposition des autorités allemandes, afin qu'ils aident au désamorçage des bombes lancées par les bombardiers alliés, mais qui n'ont pas explosé en touchant le sol :

« J'ai préféré, écrit Baillet, que ce travail fût effectué par des forçats de préférence à des pères de famille libres... Deux cents forçats ont été transférés de Poissy à la prison de la Santé[48]. »

Le garde des Sceaux, s'il n'est pas mécontent d'être débarrassé de la charge des prisons françaises, porte cependant sur Baillet un jugement sans nuances :

« Les fonctions qui lui étaient confiées dans des circonstances aussi difficiles étaient au-dessus de sa capacité ; Baillet était un bon sous-ordre, un exécutant scrupuleux, mais il manquait du caractère, de l'autorité et de la culture des grands chefs... La Milice, du reste, le

* Esquirol a succédé, en 1943, à M. Contencin « découragé et désillusionné », selon Gabolde.

mit en tutelle et lui adjoignit dans la personne de Maret un sous-directeur fanatique et partisan[49]. »

Jocelyn Maret, ancien représentant en pharmacie, est nommé à ce poste par Darnand le 11 février 1944 : si Baillet est « un sous-primaire peu intelligent* », Maret est un impitoyable exécuteur des hautes œuvres de la Milice. Il préside, le 22 février, la Cour martiale qui condamne à mort 12 détenus qui ont participé à la révolte de la prison d'Eysses (Lot-et-Garonne) où sont parqués 1 200 prisonniers politiques de la zone sud ; l'exécution est immédiate. Maret fait encore fusiller le 19 mai à Besançon 8 détenus politiques.

In extremis, Darnand demandera le renforcement de la loi du 14 mai 1944 sur les Cours martiales, loi qu'il estime encore trop timorée ; mais, pour le coup, Laval et Gabolde à qui Darnand a fait part de son désir, lanternent, et Gabolde confie à ses souvenirs :

« Notre résistance était d'autant plus justifiée que j'étais informé que les personnes choisies par Darnand (pour présider ces Cours martiales) dont je ne connus jamais les noms à l'exception de celui de Maret, donnaient à la loi un champ d'application qu'elle n'avait pas envisagé[50]. »

La geste des résistants

La forme de répression instaurée par ces Cours martiales, l'inexorable rigueur qu'elles montrent, l'absence d'une défense possible devant elles, provoquent une vague d'indignation au sein de la Résistance :

« Il ne s'agit pas, lit-on dans l'éditorial du journal clandestin *le Palais libre*[51], de l'exécution d'une loi d'exception. Nous sommes en dehors de toute légalité, en présence de véritables assassinats.

« Jamais le sang français n'a été répandu avec autant de férocité jointe à autant d'hypocrisie. Dans la presse et à la radio, on appelle bandits, terroristes, les soldats de la France en guerre ; défenseurs de l'ordre, sauveurs de la patrie, les nervis au service de l'étranger ; et le ramassis de traîtres et d'aventuriers qui ordonnent ces crimes et en assument la responsabilité se dit le gouvernement français... »

Cette analyse met le doigt sur un aspect du drame français de 1944, celui de la manipulation de l'opinion par les médias, presse écrite et radio : les hommes de Vichy, afin de justifier leurs

* Selon l'opinion d'un de ses collaborateurs aux Renseignements généraux, le commissaire Berger.

représailles, accusent en bloc les résistants d'être des bandits et des pillards. En réalité, ceux qui se sont réfugiés dans des maquis, composés soit de réfractaires au STO, soit de combattants volontaires et, souvent, des deux ensemble, souffrent de deux maux : le manque d'armes, le manque d'argent. Le second leur impose d'exiger « des avances forcées à la Résistance », impliquant, par exemple, l'attaque de banques ou de perceptions :

« J'ai connu, raconte Raymond Massiet[52], l'abbé R. de la Creuse, qui a dirigé lui-même l'attaque d'une perception qui avait rapporté à son mouvement 7 millions, dont 6 600 000 francs servirent à acheter des armes à de louches trafiquants et les 400 000 francs qui restaient à nourrir un maquis de 300 hommes durant deux mois. »

En janvier 1944, Louis Mangin, l'un des chefs de la Résistance en zone nord, a câblé à Londres que les envois de fonds ayant cessé depuis presque deux mois, « nous sommes forcés de prescrire des mesures radicales pour nous emparer du numéraire indispensable à la Résistance paramilitaire[53] ».

Et ce qui est vrai pour l'argent l'est aussi pour la nourriture. Quant à l'approvisionnement en armes, les parachutages des Alliés se montrent insuffisants et, souvent, les containers tombent aux mains des Allemands. Pour la région parisienne en particulier, le BCRA de Londres « ne prévoit qu'un armement très limité pour éviter la destruction de la capitale, non sans une arrière-pensée politique[54] ».

Dans cette région parisienne même qui, peu avant le débarquement, compte environ 15 000 hommes considérés comme de futurs combattants... quand ils seront armés, le commandant « Dufresne » (Raymond Massiet), chef d'état-major du colonel « Lizé » (colonel de Margueritte) commandant les FFI (Forces françaises de l'intérieur) du département de la Seine, ne peut distribuer en juin que 200 000 francs pour ses hommes, « et encore ces 200 000 francs avaient-ils été empruntés par le colonel Lizé qui avait dû s'endetter de cette somme[55] ».

Cette Résistance parisienne, moins perceptible par les habitants de la capitale que celle des campagnes où se sont livrées et se livreront de véritables batailles entre résistants et Allemands, entre résistants et miliciens, hachées de coups de main, de sabotages, est plus difficile : un attentat dirigé contre les Allemands, qu'il s'agisse des hommes, du matériel, des munitions, des installations ou des cantonnements, ou contre des collabos, demande une préparation délicate et, surtout, le tracé d'un itinéraire de fuite aussitôt le coup fait, fuite que favorise une embuscade en montagne par exemple, mais que rend problématique la configuration urbaine. La guérilla parisienne, commencée par les FTP (Francs-tireurs partisans) d'obédience communiste, qui a compté ses héros et ses

martyrs * n'a pas desserré son emprise au fil des années, malgré les difficultés multiples que posent les différentes formes du combat.

Paradoxalement, ce sont les Allemands qui vont cristalliser l'attention des Parisiens sur cette Résistance urbaine en donnant une publicité « colossale » au procès ouvert le mardi 17 février dans une salle de l'hôtel Continental, rue de Castiglione ; ce jour-là comparaissent devant le tribunal militaire allemand 24 « terroristes étrangers » dont une « juive roumaine », Golda Bancic, prévenus d'assassinats, sabotages (déraillement de trains, attaques contre des installations militaires allemandes, etc.). Au moment du procès d'immenses affiches rouge et noir offrent aux passants les portraits de 10 des accusés et des photographies très réalistes des « attentats » et « crimes » commis, avec cette seule légende :

« Des libérateurs ? La libération par l'armée du crime. »

Au Continental, un cadre austère a été improvisé pour le procès : dans une salle, une grande table en fer à cheval recouverte d'une nappe blanche à laquelle s'assoient le colonel-président, deux assesseurs, un officier chargé de soutenir l'accusation et six sous-officiers qui, commis d'office, assurent la « défense ». En retrait, des chaises pour « une trentaine de journalistes de Paris, de province et de l'étranger », l'étranger étant représenté uniquement par des membres de « la presse des puissances amies de l'axe », précise *l'Œuvre*, le journal de Marcel Déat. Devant le fer à cheval, quatre rangées de chaises destinées aux accusés. De chaque côté de la salle, des soldats *feldgrau* armés de mitraillettes.

Attachés deux par deux par des menottes, les accusés font leur entrée, prennent place devant le tribunal militaire. Leurs noms, tels que les révèle l'affiche rouge et noire ?

Missaak Manouchian, trente-huit ans, Arménien, ouvrier spécialisé, puis commerçant en gâteaux, il est présenté comme « chef de bande », 56 attentats, 150 morts, 600 blessés ; Boczov, « juif hongrois, chef dérailleur, 20 attentats » ; Rayman « juif polonais, 13 attentats » ; Wajsbrot « juif polonais, un attentat, trois déraillements » ; Alfonso « Espagnol rouge, sept attentats » ; Fontanot « communiste italien, douze attentats » ; Witchitz « juif hongrois, quinze attentats » ; Grzywacz « juif polonais, deux attentats » ; Elek

* Le mois de mars est à marquer d'une pierre noire pour trois chefs de la Résistance. Capturé par les brigades spéciales de la Préfecture de Police, Médéric (Gilbert Vedy) se suicide le 21 ; le même jour, dans les bureaux de la SIPO-SD rue des Saussaies, Faraday (François Delimal) absorbe à son tour la capsule de cyanure dont sont pourvus les responsables clandestins ; le lendemain 22, Pierre Brossolette, qui a été arrêté par les Allemands sous sa véritable identité, se jette du 5e étage d'une pièce de l'avenue Foch ; transporté par les Allemands à la Pitié, il y meurt vers minuit. Les Allemands envoient son corps au Père-Lachaise où il est incinéré anonymement.

« juif hongrois, huit déraillements » ; Fingerweig, « juif polonais, trois attentats, cinq déraillements »...

L'affiche ne mentionne ni l'Italien Della Negra ni les Français Roger Rouxel, tourneur à Ivry-sur-Seine, et Cloarec, ancien marin, ouvrier à Vitry-sur-Seine, ni d'autres accusés.

Le compte rendu des audiences de ce procès à travers la presse du temps apprend que le 12 novembre 1943, Witchitz et Della Negra ont abattu au pistolet deux soldats allemands à Paris ; le 13 mars 1943, un garage réquisitionné par la Wehrmacht, avenue de Saxe, a sauté ; le 10 juillet à Choisy-le-Roi, le 31 à Nanterre des « terroristes » du groupe ont attaqué à la grenade des soldats allemands ; le 20 août, avenue du Roule à Neuilly, un trésorier de l'armée a été abattu ; le 4 septembre, Witchitz a tué un soldat allemand...

Rayman et Alfonso avouent l'exécution du D[r] Julius Ritter, le 23 septembre, ce Ritter qui, comme représentant en France du gauleiter Sauckel, organise la déportation des ouvriers français en Allemagne. René Benedetti décrit l'interrogatoire des deux hommes dans *le National populaire* du 26 février 1944 :

« On évoque au tribunal l'assassinat du vice-président D[r] Ritter *. Le juif polonais Rayman et l'ancien commissaire de l'armée rouge en Espagne, Alfonso, les deux assassins, se disputent la vedette pour conter les circonstances de l'agression. Alfonso l'emporte et, souriant, mime avec force gestes l'embuscade et l'agression, l'autre prenant sa revanche, en expliquant comment, blessée par Alfonso, la victime a couru vers lui qui l'abattit de trois coups de pistolet... »

Mais pour la première fois dans la presse inféodée aux Allemands et contrôlée par eux filtrent des informations précises sur la structure des groupes de la Résistance intérieure. Deux phrases très importantes sont rapportées dans le même compte rendu du *National populaire.*

L'une de Manouchian :

« Nous étions une formation de combat. Nous étions tous sous les ordres du Comité national de la libération des FTP. »

L'autre de Boczov :

« Je ne connais pas le MOI **. J'ai travaillé aux FTP dès 1942. J'appartiens à une organisation française et non étrangère. Il n'y a plus de différence entre la population civile et les soldats en uniforme ; même habillés en civil, nous sommes de l'armée régu-

* En représailles, les Allemands ont aussitôt fusillé 50 otages au fort du Mont-Valérien, 36 hommes fichés comme « communistes » et 14 résistants membres du réseau « Alliance ».

** Le MOI (Mouvement ouvrier immigré) ou la MOI (Main-d'œuvre immigrée) a été créé en France en 1923, afin « de défendre les revendications particulières et les intérêts des ouvriers étrangers ». L'organisation est proche du parti communiste

lière française : la preuve en est que cette armée nous a donné un numéro matricule. »

Le vendredi 18 février, dans l'après-midi, la sentence a été rendue : 23 des 24 accusés sont condamnés à mort ; l'un d'eux, un Polonais, Gustave Migatulski, arrêté le 17 novembre 1943, sera renvoyé devant un tribunal français, la seule femme du groupe, l'étudiante roumaine Golda Bancic, sera déportée en Allemagne où elle sera décapitée à la hache. Le 21 février, 22 hommes du groupe Manouchian tombent sous les balles du peloton d'exécution au Mont-Valérien.

En fait si une publicité « colossale » a été donnée à un procès intenté à des opposants au Reich opérant à Paris, les buts que poursuivent les Allemands sont clairs : d'une part, le châtiment impitoyable des « terroristes » refroidira l'ardeur de ceux qui envisageraient de suivre leurs traces ; d'autre part, le fait d'évoquer un « terrorisme étranger » a quelque chance de développer chez les occupés une xénophobie dirigée dans le « bon » sens, qui dérivera sur « les agents étrangers du bolchevisme » la germanophobie spontanée des Parisiens, dont les Allemands se rendent bien compte depuis longtemps. Un calcul qui se révélera illusoire.

Dans l'arsenal des moyens de répression de la Résistance intérieure apparaît, en mars, une nouvelle arme ; le 24 mars, Carl-Heinrich von Stülpnagel diffuse dans les journaux un « avis » visant les médecins qui, clandestinement, donnent leurs soins aux résistants blessés, lors de leurs affrontements avec les Allemands :

« Tous les habitants, en particulier les médecins, lit-on dans cet avis, et toute autre personne donnant des soins, qui traitent de quelque manière que ce soit des blessures causées par des armes à feu ou des explosifs, sont tenus de déclarer ce fait sans aucun délai à la *Feldkommandantur* ou à la *Kreiskommandantur* la plus proche, ou au service le plus proche de la police allemande, en indiquant le nom et le lieu de séjour actuel du blessé.

« Quiconque ne se soumettra pas à cette obligation de déclarer les blessés soignés par lui s'exposera aux peines les plus sévères, le cas échéant à la peine de mort, conformément au paragraphe 22 de l'ordonnance du 28 décembre 1942, concernant la sauvegarde de l'armée allemande.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich. »

En droit international public, Carl-Heinrich a la faculté de prendre cette disposition, reconnaît aussitôt le Conseil de l'Ordre des médecins dans une « note » diffusée par ses soins où on peut lire :

« En droit, l'Etat occupant peut et doit assurer le salut de ses troupes et est le seul juge des nécessités de la situation. Mais s'il atteint profondément la conscience juridique du peuple qu'il occupe, il s'expose à une résistance accrue, il accentue l'hostilité des populations et compromet l'ordre qu'il a en vue d'assurer.

« Or, à tort ou à raison, c'est un fait que la rigueur du secret médical est une tradition française solidement établie. Celle-ci s'oppose à ce que l'on transforme le médecin en un auxiliaire de la police. Chacun connaît la réplique de Dupuytren faite au cours d'une de nos guerres civiles au début du XIX^e siècle : " Je ne connais pas d'insurgés dans mes salles, je ne vois que des blessés *. " »

Conclusion de la « note » du Conseil de l'Ordre aux médecins :

« Dans ces conditions, il est certain que l'ordonnance allemande est contraire non seulement aux traditions du corps médical français mais encore au sentiment public de notre pays, car c'est en s'appuyant sur ces traditions et ce sentiment que notre jurisprudence a pu, malgré les protestations d'un certain nombre de juristes, donner un caractère aussi strict au secret médical[56]. »

L'auteur de ce texte courageux, le D^r Bernard Lafay, doit aussitôt gagner le maquis, après la diffusion de celui-ci.

Résistance armée pour les guérilleros de la MOI, résistance active pour le D^r Lafay, il reste encore plusieurs formes d'action contre les Allemands et leurs « complices », les collabos. L'une des plus efficaces est constituée par la diffusion des journaux clandestins, où une contre-information annihile l'information et la propagande des Allemands ou du gouvernement de Vichy.

Marcel Déat est-il nommé ministre du Travail ? Le MLN (Mouvement de libération nationale) diffuse un tract où, sous le titre « Marcel Déat observateur et prophète » sont malicieusement reproduites quelques phrases extraites des articles du chef du RNP parus dans *l'Œuvre ;* voici la perle :

« Il est à peine paradoxal de prétendre que, pour l'Allemagne aussi, les buts sont atteints et la guerre gagnée, voire terminée. » (*L'ŒUVRE*, 30 octobre 1942.)

L'une des formes les plus visibles de l'action résistante, dans la mesure où elle est, parfois, annoncée par les journaux, s'exerce contre les collabos français :

---

* Fait généralement peu connu, le préfet de police de Paris, Gisquet, prit le 9 juin 1832, sur l'ordre d'Argout, ministre du Commerce et des Travaux publics, une ordonnance imposant aux médecins et chirurgiens de la capitale de dénoncer les blessés « à qui ils ont administré des secours, en indiquant les causes de ces blessures... ». En fait, cette ordonnance « ne reçut pas même un commencement d'exécution », si l'on en croit les *Mémoires* de Gisquet, cités dans la *Médecine praticienne* (n° 375, novembre 1969).

« Environ 2 500 personnes, écrit Marcel Baudot, soit à la solde de la police allemande, soit coupables de dénonciations de patriotes, des militants actifs des organisations pro-allemandes ou encore des gens accusés de pratiquer le marché noir à grande échelle, ont été abattues sans jugement (par la Résistance) de l'automne 1943 au 6 juin 1944[57] ».

Parfois les journaux autorisés par les Allemands font allusion à ces actes particuliers de la Résistance et *l'Œuvre* du 4 janvier rapporte l'un d'entre eux :

« M. Foulard, ex-caporal à la LVF et attaché au secrétariat général de l'Association des anciens légionnaires a été grièvement blessé par un terroriste alors qu'il regagnait son domicile parisien. Il y a quelque temps, M. Foulard, attaqué une première fois, avait réussi à abattre son agresseur. »

Et les Parisiens ?

Et la population de Paris, ces quelque 2 millions et demi d'hommes, de femmes et d'enfants, comment vivent-ils, que pensent-ils, spectateurs des événements que leur rapportent les émissions de radios alliées — diffusées de Londres, d'Alger et de Moscou — qu'ils captent malgré le brouillage des ondes ? Apparemment, cette population reste « calme » : si, de cœur, elle est pour la victoire des Alliés, par raison elle n'affiche pas sa préférence par des manifestations intempestives. Elle attend et voit venir, hantée par trois préoccupations majeures : le ravitaillement, la déportation des travailleurs en Allemagne, les bombardements. Le reste ? Peu lui chaut, en apparence du moins.

L'état d'esprit des Parisiens est analysé ainsi dans le rapport du préfet de la Seine, René Bouffet, pour la période du 1er au 31 janvier 1944, où l'on relève les passages suivants[58] :

« Sur le plan intérieur, les changements apportés récemment à la composition du gouvernement soulèvent, en général, peu de commentaires de la population...

« L'annonce du recensement des jeunes gens de la classe 1944 a soulevé une vive émotion dans les familles des intéressés. D'autre part, le bruit s'est répandu qu'un nouveau et important contingent de travailleurs avait été demandé par les autorités d'occupation. Cette dernière nouvelle qui n'a fait l'objet d'aucune communication officielle a causé une impression défavorable. »

Devant les bombardements alliés qu'a subis la région parisienne, qui semblent préluder à des opérations militaires sur notre sol, René Bouffet décrit ainsi les réactions de la population :

« Si certains croient y discerner une chance de salut, beaucoup craignent les bouleversements que ces opérations ne peuvent manquer d'amener... Dans sa grande lassitude, la population accorde indistinctement crédit à tous les bruits, même les moins justifiés, quand ils lui donnent l'espoir de la fin prochaine de ses souffrances actuelles. »

Au début de 1944, la situation alimentaire de la capitale est aggravée : on dispose certes de choux, de carottes et de navets en quantités suffisantes, mais aucune distribution de pommes de terre n'a pu être faite. Pendant la seconde quinzaine de janvier, la ration de viande n'a été que de 60 grammes par semaine et de 50 grammes celle de matières grasses. Cent grammes d'huile de colza ont été distribués aux consommateurs, mais « cette huile est peu appréciée et beaucoup de ménagères la jugent impropre à la consommation ». Le lait est devenu rare, le sel « est vendu à des prix prohibitifs au marché clandestin », et il y a pénurie de charbon.

En bref, conclut René Bouffet, « l'ensemble de cette situation entretient un malaise croissant. Les restrictions de toutes sortes, jointes à l'insuffisance des salaires, soulèvent un mécontentement très marqué de la population, qui demeure néanmoins calme dans son ensemble[59] ».

Février ne voit certes pas d'amélioration à la situation : elle est « alarmante » pour les pommes de terre, il n'y a pas eu de distribution de légumes secs ; le lait écrémé fournit à 50 pour cent des besoins, le lait entier 95 pour 100, ce qui est satisfaisant.

Evidemment personne ne se fait d'illusion sur les vraies causes de cette angoissante pénurie de substances alimentaires, le préfet Bouffet moins que personne qui constate dans son rapport couvrant la période du 1er au 29 février :

« Seuls les besoins de certaines priorités telles que les troupes d'occupation et les établissements hospitaliers continuent à pouvoir être honorés intégralement. »

Si l'on ajoute à cela les détournements vers le marché noir, on comprend que le consommateur « ordinaire » soit le plus mal loti.

Pour le marché noir, partiellement organisé par les Allemands et à leur profit, Maurice Gabolde note que « les services allemands du ravitaillement travaillent en cheville (*sic*) avec les gros trafiquants de la spéculation clandestine[60]... »

Un exemple, celui de la viande étudié par Alfred Sauvy permet de comprendre le mécanisme de la « dispersion » d'une denrée alimentaire :

« La production d'avant-guerre était de 1 680 000 tonnes par an. En moyenne, elle baissa de 530 000 tonnes pendant l'occupation. Comment le reste fut-il réparti ?

Prélèvements allemands	Abattage clandestin	Abattage familial	Freintes *	Priorités
242 000 t	300 000 t	250 000 t	70 000 t	97 000 t

Consommateur ordinaire
191 000 t

On voit la cascade de prélèvements et de pertes qui s'abat sur le consommateur ordinaire. Certains bénéficient, il est vrai, de l'abattage clandestin[61]. »

Chacun, selon ses moyens, tente d'acquérir au marché noir des suppléments alimentaires; les plus pauvres en sont écartés, les nantis festoient; entre les uns et les autres, le consommateur ordinaire essaie de se procurer une ou deux denrées indispensables (beurre, viande), souvent grâce à des « colis familiaux ». **

A Vichy, le vieux Monsieur dit un jour à M^me^ Gabolde qu'il a conviée à déjeuner :

« Vous faites sans doute du marché noir, comme toutes les

Tableau des rations de mars 1944

PAIN ***		*MATIÈRES GRASSES*	*SUCRE*	
E	125 g	150 g	E	1 250 g
J1	225 g	des suppléments seront	Autres catégo-	
J2	300 g	délivrés dans le cours	ries	500 g
T et C	350 g	du mois	*Riz :*	
J3	375 g	*Viande :*	300 g pour les E	
+ 7 tickets-lettres de		120 g par semaine	*Vin :*	
350 g chacun		*Fromage :*	1 l par semaine ****	
		50 g par semaine	*Café :*	
		avec possibilité	150 g	
		de suppléments	de mélange national	

* Les freintes désignent dans le commerce un certain nombre de pertes en cours de transport ou autrement.

** A condition qu'il puisse apporter la preuve qu'un de ses parents est cultivateur, un habitant de Paris peut se faire expédier d'une zone rurale, en « colis familial », viande, beurre, lard, œufs, volaille et fruits. Ces colis sont souvent éventrés en chemin et vidés de leur contenu...

*** Les consommateurs étaient répartis en huit catégories répondant aux besoins physiologiques normaux. E : enfants de moins de trois ans. J1 : de trois à six ans. J2 : de six à treize ans. J3 : de treize à vingt et un ans. Les femmes enceintes étaient placées pendant toute leur grossesse et pendant la période d'allaitement en catégorie J3. A : consommateur de vingt et un à soixante-dix ans ne se livrant pas à des travaux pénibles entraînant une grande dépense de force musculaire. C : consommateur de plus de vingt et un ans se livrant personnellement et professionnellement aux travaux agricoles. V : consommateur de plus de soixante-dix ans non classé en catégorie C. Les mères de famille de quatre enfants et plus avaient la carte T.

**** Certaines catégories ne disposent pas de la ration de vin, les E et certains J par exemple.

maîtresses de maison. Mais de quel côté êtes-vous ? Du côté de ceux qui en vivent ou du côté de ceux qu'il ruine[62] ? »

Le tableau de la page 45 nous donne une idée précise des rations *prévues* à Paris pour mars 1944, auxquelles il faut ajouter ces précisions : « chocolat et confiserie : réservés à certaines catégories. Les légumes secs, les confitures, les conserves, les pommes de terre et les pâtes alimentaires feront l'objet de distributions ultérieures *. »

Mais ces prévisions se révéleront illusoires. En mars, il n'y a pas d'œufs sur les marchés, les 2 975 667 œufs arrivés à Paris du 20 février au 18 mars « ayant été absorbés en totalité par les besoins prioritaires ». Il n'y a pas eu de distribution de pommes de terre depuis trois mois ; en outre le charbon fait défaut pour chauffer les hôpitaux de la capitale.

Le STO et les agents recruteurs du gauleiter Sauckel

Après le ravitaillement et ses difficultés, le départ des travailleurs requis par le STO ** en Allemagne constitue le souci numéro deux des Parisiens. Le gauleiter Sauckel réclame sans cesse à Pierre Laval des hommes afin qu'ils aillent travailler dans les usines d'outre-Rhin ; Laval, « cet acteur forcé d'une tragédie, sans avoir le tempérament tragique », selon le mot d'Abel Bonnard ***, s'oppose aux demandes allemandes, louvoie, tergiverse, tandis que le ministre de la Production industrielle, Bichelonne, passe des accords avec Albert Speer, ministre allemand de l'Armement et de la Production de guerre, pour surseoir, à partir du printemps 1944, à tout nouveau départ d'ouvriers français pour l'Allemagne : ils resteront en France où ils travailleront dans les usines dont la production sera expédiée en Allemagne. Mais tout cela reste discret et le public qui n'est pas tenu au courant de ces tractations s'inquiète ; René Bouffet confie à son rapport pour la période du 1er au 29 février :

« Persistance du profond malaise provoqué par les mesures d'orientation et d'utilisation de la main-d'œuvre... »

Il note également que 1 046 hommes sont partis pour l'Allemagne depuis le 1er janvier soit, au total, 3 538 depuis le 1er novembre 1943 :

« La fréquence et l'ampleur des rafles, le nombre des alertes, la

---

* En fait, les distributions seront très irrégulières et peu importantes.

** Le Service du travail obligatoire qui impose la réquisition et le départ forcé des travailleurs français en Allemagne a été institué par la loi du 3 septembre 1942. Les travailleurs sont requis par tranche d'âges, à l'imitation de l'appel sous les drapeaux du contingent annuel sous la IIIe République : les STO sont déportés par « classe ».

*** Ministre de l'Education nationale de Vichy.

fermeture des spectacles, des cafés et des restaurants plusieurs jours par semaine, modifient profondément la physionomie de Paris et créent une atmosphère de guerre que la population ressent vivement. » (Rapport pour la période du 1er au 31 mars 1944.)

Pendant la même période, 1 150 hommes et 303 femmes de la région parisienne l'ont quittée pour l'Allemagne, soit un total de 4 991 personnes depuis le 1er novembre 1943. En avril, les Allemands ont demandé 11 455 travailleurs : 1 940 sont partis !

Devant cette carence, à la demande des Allemands, le milicien Max Knipping, délégué de Darnand en zone nord, organise une chasse aux oisifs, menée par la police française. La circulaire qu'il a signée (PN Cab. 2023/A 31) à l'intention des préfets stipule que des rafles seront effectuées dans des lieux publics, établissements de plaisir, bars, boîtes de nuit, salles de départs des gares, aux jours et heures de travail, afin de détecter « tous les hommes nés entre 1899 et 1926, qui seront présumés suspects et dirigés sur un centre de triage[63] ». Les « non-reconnus en règle » partiront pour l'Allemagne.

Cette chasse ne donne que peu de résultats, beaucoup des « oisifs » disposant, grâce à la Résistance, de certificats de travail bien imités, qui leur donnent l'apparence d'être en règle avec le STO.

Jusqu'à la dernière minute pourtant, Sauckel a tenté, par tous les moyens, de capturer le maximum de bétail humain afin de le transférer outre-Rhin.

Au début de 1944, il a remis en usage le système des... sergents recruteurs de l'ancien régime, ainsi que le prouve le procès-verbal d'une réunion du Comité central du plan de quatre ans à Berlin le 1er mars 1944, au cours de laquelle Sauckel a déclaré[64] :

« J'ai été amené à dresser un état-major d'agents français, hommes et femmes, destinés à la capture de l'homme qui, par l'alcool et la persuasion, séduisent les gens pour les emmener en Allemagne. »

Evidemment, quand il sera appelé à s'expliquer sur ce « dressage » des recruteurs modernes, Sauckel, « un gars pas commode », disait de lui Pierre Laval, tiendra un autre langage à ses juges de Nuremberg, soutenant que l'initiative ne venait pas de lui, mais des « collabos » français :

« Les chefs des organisations collaborationnistes*, expliquera-t-il[65], m'ont déclaré qu'à leur avis on était hostile en France au recrutement officiel (des travailleurs) et qu'eux-mêmes désiraient s'en charger. Parmi leurs membres, ils désiraient trouver des

* A cette époque, principalement le PPF de Doriot, le RNP de Déat et le Parti franciste de Bucard.

recruteurs et également des gens qui seraient prêts à partir comme volontaires pour l'Allemagne. Ce recrutement ne devait plus se faire par des agences officielles, mais dans les cafés. Dans ces cafés, naturellement, le recruteur aurait certaines dépenses qui devaient lui être remboursées. Une prime devait lui être donnée en argent ou en nature sous forme de vin ou d'alcool. Cette façon de procéder était assez antipathique, mais comme je me trouvais dans de graves difficultés devant les exigences qu'on m'avait formulées, je donnai mon accord... »

Les agents touchent donc une prime « par tête » d'ouvrier ainsi recruté, comme le prouve l'étonnant dialogue qui fait suite :

« Le juge Biddle*. — Vos recruteurs étaient payés sur la base d'une commission, n'est-ce pas ? En d'autres termes, tant par ouvrier, c'est-à-dire que pour chaque travailleur qu'ils recrutaient, ils recevaient une certaine commission.

« Accusé Sauckel. — Oui. Aujourd'hui, je n'ai plus les détails présents à la mémoire, mais cela doit être à peu près exact. »

La commission touchée par les recruteurs est de 20 marks « par tête » pour les dix premières recrues, puis 25, puis 30, puis 50 « par tête » pour chaque tranche des dix recrues suivantes ! **

Mais ce recrutement par l'alcool avait été précédé de la création, par un ordre de Sauckel du 25 janvier 1944, d'un corps de protection de 5 000 hommes dit « Comité pour la paix sociale », formé de « Français noyautés et encadrés par des membres de la police allemande, en civil et munis d'une arme à feu ». Quel devra être le rôle des membres du « Comité pour la paix sociale » ?

« Ces éléments, précise l'ordre de Sauckel [66], devront être informés immédiatement si des Français ne donnent pas suite à des convocations émanant des services allemands. Ils seront chargés de découvrir le domicile de ces personnes et, conformément aux instructions du chef de la police allemande, de les faire comparaître avec l'aide des polices française et allemande. Ils devront, en outre, procéder sans délai à la recherche des réfractaires et autres personnes en rupture de contrat. Afin d'assurer une plus grande efficacité, il serait bon de leur communiquer les listes des personnes convoquées ou soumises au travail obligatoire afin qu'ils puissent agir immédiatement, au cas où les instructions allemandes ne seraient pas suivies. On peut penser que ces méthodes rapides, alliées à des sanctions appropriées et à la publication immédiate de ces sanctions, auront

---

* Juge américain au tribunal de Nuremberg.

** 20 marks = 400 francs, 25 = 500 francs, 30 = 600 francs, 50 = 1 000 francs de l'époque. En 1944, le paquet de Gauloises coûte 9,50 francs, le carnet de métro 15 francs, un apéritif de 4,50 francs à 14,50 francs.

un effet d'intimidation plus efficace que celui des recherches faites jusqu'à présent. Enfin les membres des corps de protection seront tenus de faire connaître aux services allemands les difficultés qu'ils rencontrent dans le recrutement de la main-d'œuvre. »

En fait, ce corps de protection n'aura eu qu'une action « minime », prétendra Sauckel : il aura sans doute été créé trop tard.

Comme seront sans doute venues trop tard, pour mieux convaincre les ouvriers français, ces surprenantes paroles prononcées par Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à la Propagande du gouvernement de Vichy, le 1er février 1944 :

« Les innombrables ouvriers français qui travaillent et qui travailleront en Allemagne, bien loin d'être des traîtres, rachètent en réalité nos fautes d'hier et paient par leur travail la rançon de la patrie. »

Dans un langage aussi net, Sauckel avait précisé, le 13 janvier 1943, les conditions de ce marché humain :

« Lors du règlement général, chaque nation sera traitée en fonction de ce qu'elle aura apporté : les travailleurs français qui partent pour l'Allemagne servent donc la France ! »

Pour en finir avec cette opération du STO, quelques chiffres : au total, au 30 septembre 1944, selon l'office de statistiques du Reich, 646 416 Français, dont 42 654 femmes, auront été transférés en Allemagne, afin de participer à l'effort de guerre allemand.

Bien entendu, ces chiffres sont contestés... comme toutes les statistiques. Ainsi Sauckel lui-même déclarera le 31 mai 1946, devant ses juges de Nuremberg, que « si 800 000 ouvriers français ont été en Allemagne, en 1944 il n'y en avait plus que 400 000 car, au terme des contrats temporaires, des contrats expiraient tous les jours et, tous les jours, des milliers de travailleurs retournaient dans leur pays ».

Gabolde a noté dans ses Mémoires des chiffres qui lui ont été communiqués par Jean Bichelonne[67] :

Demandes allemandes du 5 juin 1942 au 1er mars 1944	Ouvriers effectivement partis pendant la même période
1 470 000 travailleurs	670 000

Contrepartie pendant la même période
Prisonniers rapatriés : 110 000
« transformés » : 250 000

Le mot de la fin revient, sans doute, à Alfred Sauvy[68] :

« Le nombre des départs enregistrés des travailleurs déportés s'est